

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par  
Eusèbe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. XIII, No 2.

MONTREAL, FEVRIER 1890.

{ Un an \$1.00  
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“ En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de trente centins par an pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pourvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.”—RÉDACTION. Toute matière destinée à la rédaction doit être adressée à M. J. C. Chapais, rédacteur du Journal d'agriculture, St-Denis (en bas), Q.

PARTIE OFFICIELLE.

Table des matières.

Note de la rédaction .....	17
Echo des cercles—Cercle agricole de Cascapédia.....	17
Cercle agricole de Ste-Anne des Plaines.....	17
Cercle agricole de Ste-Rose.....	18
Cercle agricole de St-Martin.....	21
Cercle agricole du Château-Richer.....	24
Convention annuelle de la société d'industrie laitière.....	25

Note de la rédaction.

Vu les rapports que nous avons à publier dans ce numéro, et les intéressants échos des cercles qu'il nous a fallu retarder d'un numéro, nous omettons les gravures pour faire place à tout. Pour la même raison, nous sommes forcés de remettre au prochain numéro, plusieurs correspondances et demandes de renseignements, avec les réponses.

ECHO DES CERCLES.

*Cercle agricole de Cascapédia*—Monsieur le rédacteur.—L'an dernier, les cultivateurs de la paroisse des SS Anges Gardiens de Cascapédia se réunissaient pour fonder un cercle agricole. Les MM suivants ont été élus membres du comité de régie: Salomon Cyr, pré-

sident; Alexis Leblanc, secrétaire-trésorier; Edouard Guité, Jules LeBlanc et Honoré LeBlanc, membres adjoints. J'ai un peu négligé à vous communiquer cette nouvelle, pour voir si la bonne volonté manifestée au début se maintiendrait. Je suis heureux de vous dire que les résultats déjà obtenus dépassent toutes mes espérances. Le nombre des membres va sans cesse s'accroissant et tous manifestent un zèle sincère pour mettre en pratique les réformes proposées. Ce n'est pas sans besoin; nous avons ici tout ce qu'il faut pour faire des agriculteurs heureux et indépendants, richesse incomparable du sol, engrais marins et climat délicieux et cependant l'agriculture est en souffrance. Nous espérons beaucoup de notre cercle. Déjà il s'est constitué en société pour la fabrication du fromage, et une fromagerie sera ouverte ici dès le 1er juin prochain. C'est beaucoup oser dans une paroisse où il ne s'exporte pas 500 lbs de beurre annuellement.

Daignez continuer de nous éclairer de votre science et nous encourager de vos bons conseils; car votre Journal est lu et goûté par tous les membres de notre cercle. J'ai l'honneur d'être, M. le rédacteur, Votre tout dévoué serviteur, A. L. BÉRVÉ, Ptre, Directeur du cercle agricole de Cascapédia.

*Cercle agricole de Sainte Anne des Plaines*.—Conférence et discussion dirigées par O. E. Dalaire, le 17 novembre, 1889.

M. le Président, Messieurs,—Nous ne pouvons pas déduire aujourd'hui de conséquences sur le rapport de notre dernier entretien, M. Barnard, vu ses nombreuses occupations, n'ayant pas pu me favoriser de ses bienveillantes remarques sur ce travail. Je vous entretiendrai d'abord sur la culture du trèfle; plusieurs n'ayant pas saisi ce qu'a voulu dire M. B. Lippens à ce sujet. M. Lippens vous a dit que, tôt ou tard, le trèfle épuiserait le sous-sol de vos propriétés; qu'il n'y a que cette plante qui puisse aller à une aussi grande profondeur chercher les substances nutritives qui s'y trouvent, et qu'il est à peu près impossible de rendre à la terre, à la même profondeur, ces substances enlevées, etc., que vous

faites bien après tout de profiter vous-mêmes de ce sous-sol qui est d'une si grande richesse ici, à Sainte-Rose, etc., etc.; mais ici, comme ailleurs, dans les vieux pays on maints endroits, dans un certain nombre d'années, on ne pourra plus cultiver qu'à la surface, etc., etc.

M. Lippens m'informe que ce n'est pas cela qu'il voulait dire.

Le trèfle se cultive depuis des siècles. Il épuise le sous-sol, sans doute, quand on exagère la culture du trèfle sans engrais suffisants. Mais comme les engrais de la surface finissent bien vite par arriver au sous-sol, le trèfle, réussira, pendant assez des siècles, pourvu qu'on n'en répète pas la culture plus d'une fois en huit ans—en moyenne—et que la terre reçoive les engrais nécessaires. Ed. A. B.

M. le président avait adopté à la dernière séance pour sujet de discussion, le *soin des fumiers et des engrais en général*. Je vous rapporterai en quelques mots les principaux points d'une conférence qui a déjà paru sur le *Journal d'agriculture*, numéro d'avril 1889; "Soin des engrais", etc., etc. (Dans le courant de cet entretien, plusieurs prennent part à la conférence, entre autres MM. Gauthier, Crépault, Thérien, Guenette, Gascon, Racine et autres.)

M. Guenette.—Le phosphate serait-il bon semé sur de la prairie? Aurait-il le même ou un meilleur effet que le plâtre?

Règle générale, 200 lbs de superphosphate de Capelton à \$12.50 la tonne fera un grand bien et dispensera du plâtre. Semez de grand printemps. L'automne serait mieux encore. Ed. A. B.

M. Ovide Gauthier.—En attendant mieux et pour cet hiver, on pourrait mettre les fumiers dans une excavation en dehors de l'étable, avec porte vis-à-vis. Une couverture en planches et un entourage de même préserveraient bien les fumiers; le fond de cette excavation en glaise battue.

Très bien, pourvu que l'eau de la fonte des neiges ne baigne pas le fumier. Ed. A. B.

M. Guenette.—Au printemps, les charroyages des fumiers donnent beaucoup d'ouvrage; quelquefois trop. Il est peut-être aussi avantageux de les charroyer à mesure pendant l'hiver.

M. Dalairé.—Si vous charroyez pendant l'hiver, préparez au moins d'avance une bonne plate-forme en terre d'un moins un pied d'épaisseur, un peu concave, et faites le tas bien carrément, les côtés à pic, et recouvrez avec une épaisse couche de paille à mesure que vous êtes à 5 ou 6 pieds de hauteur.

La couche de paille n'est pas indispensable. Mais au printemps, avant les semences, retournez le tas, couvrez-le avec la terre de la plate-forme, ayant eu le soin de refaire le tas avec précaution, mettant le *chauffé* à l'extérieur et les pailleries etc. à l'intérieur. Ce fumier sera prêt très vite, ne contiendra plus de mauvaises graines à gémir et sera dans d'excellentes conditions. Ed. A. B.

La terre de la plate-forme fera un très bon engrais et même un amendement en certains cas, etc., etc.

Travaillez surtout à conserver les liquides des fumiers; c'est la meilleure partie et celle que l'on perd ordinairement. Pourquoi les cultivateurs sont-ils si souvent si peu soucieux du soin de leurs engrais?

Les fumiers perdent-ils de leur valeur en chauffant modérément?

Oui, sans doute, puisque la chaleur est une combustion, dont le premier effet est le détachement ou perte d'ammoniaque. Mais si le fumier contient de mauvaises semences, beaucoup de paille, etc., il faudra le faire chauffer modérément pour en tirer un meilleur profit. Ed. A. B.

La question de la stabulation complète des animaux en été vient sur le tapis. M. Ls Thérien se montre en faveur de cela.

M. Dalairé donne ensuite au moins trois quarts d'heure d'expli-

cations sur le tableau des valeurs comparées des diverses nourritures données au bétail; lequel tableau a été publié dans le numéro d'octobre dernier et référant à une lettre de M. Barnard à M. Ls Labelle, de Saint-Jérôme. Une foule de questions sont posées au conférencier au sujet de la composition des rations, etc.

M. Jos. Crépault fait part à l'assemblée du succès obtenu par son silo maintenant ouvert et en parfait état. Félicitations.

Après des remerciements de part et d'autre, la nombreuse assemblée se disperse se promettant bien de revenir tous les mois causer d'agriculture avec le même conférencier qui se le propose bien lui aussi. O. E. DALAIRÉ.

Courage, bons amis. Dans toute la province on vous admire et on vous lit avec attention. Ed. A. B.

*Cercle agricole de Sainte-Rose.*—11ème séance, novembre, 1889. —M. le président Labelle étant absent, M. le vice-président, H. O. Vannier est appelé au fauteuil. M. Vannier prie M. le secrétaire de lire le compte-rendu de la dernière séance assez lentement pour donner à chacun la liberté d'ajouter ses remarques à chaque point de cet excellent compte-rendu. M. le vice-président ajoute que le cercle doit être reconnaissant à M. Barnard pour l'attention toute particulière que ce monsieur a eue pour ce rapport.

M. le secrétaire dit qu'en effet on devra prêter toute l'attention possible aux remarques si importantes de M. Barnard et donne lecture avec explications aux différentes notes. No. d'octobre.

Au sujet du phosphate: M. Sinai Ouimet dit que celui qu'il a eu de Capelton ne sent pas aussi mauvais que celui d'Angleterre; qu'il y a diverses variétés de phosphates, etc.

En réponse à M. Barnard, M. Aristide Cloutier dit que le phosphate employé au printemps contenait environ 9 à 10 pour cent d'acide phosphorique, 1½ pour cent d'ammoniaque, et environ 2 pour cent de potasse.

M. Edouard Labelle.—Ce phosphate a coûté \$28.00 la tonne, pris à Saint-Martin.

Il faut alors appeler cela un *engrais commercial complet*, puisqu'il contient tous les éléments de fertilité. Je dis tous, puisque le phosphate contient toujours, outre l'acide phosphorique une quantité suffisante de chaux. Donc, à l'avenir, il faudrait, pour bien se faire comprendre des lecteurs, se servir du mot *superphosphate* pour l'acide phosphorique et la chaux, et des mots *engrais commercial complet* pour les autres éléments de fertilité combinés avec le superphosphate. Ed. A. B.

M. le secrétaire remarque que M. Barnard recommande souvent de profiter du marché de Montréal ainsi que d'étudier nos relations avec les autres pays. Ceci doit mériter sérieusement l'attention de tous.

M. Raymond.—Quelles sont donc les plantes que nous devons cultiver de préférence?

M. le secrétaire.—Ceci doit faire tout un beau sujet de discussion; cependant je serais heureux que l'on eût un conférencier qui pût nous renseigner exactement sur nos marchés et sur les avantages généraux que l'on pourrait en retirer: le tout aussi en rapport avec la nature du terrain que l'on cultive à Sainte-Rose. Une note de M. Barnard obligerait beaucoup.

M. Vannier croit qu'en dépensant autant que possible sur la ferme toute la récolte et la convertir en lard et produits de laiterie, on tire à peu près tout le profit possible.

Le cultivateur lui-même est, en définitive le meilleur juge de ce qu'il doit cultiver pour arriver au plus grand profit, car lui seul sait: 1. ce que veut sa terre; 2. ce qu'il est disposé à lui donner pour la faire pousser. *Tant vaut l'homme, tant vaut la terre* est un vieux proverbe parfaitement vrai. Récolter en vue de ce qui paiera le mieux, sans épuiser la terre, et surtout bien employer les ressources dont on dispose, est donc la meilleure règle à suivre. Ed. A. B.

Dr Ouimet.—L'engrais des bœufs ne doit pas payer, vu la concurrence de l'ouest; mais un cultivateur est bien obligé quelquefois d'en engraisser.

Evidemment, si cela ne paie pas, il faut engraisser le moins souvent possible et de la manière qui coûte le moins cher au cultivateur. E. A. B.

M. M. Desjardins.—Je suis aussi d'avis que le cultivateur doit vendre certains produits pour en acheter d'autres quelquefois.

M. Raymond.—En disant d'augmenter son troupeau, j'ai voulu dire que les cultivateurs en général ne gardent pas assez d'animaux, qu'ils doivent profiter des occasions favorables d'augmenter le nombre. Combien y a-t-il de cultivateurs qui ont assez d'animaux dans la paroisse? surtout de vaches à lait? de porcs?

M. Siméon Ouimet.—Beaucoup de cultivateurs n'ont pas leurs points dans les concours des fermes à cause du manque d'animaux.

M. Vannier.—J'ai toujours gardé plus d'une tête de gros bétail par 4 arpents et je m'en trouve bien.

M. Raymond.—Je crois que l'on peut garder beaucoup plus.

M. Siméon Ouimet.—Je préfère une vache à quatre moutons sur une propriété. Les instructions du Conseil d'agriculture aux juges acceptent ces équivalents. Il est certain que les trois quarts des gens ne gardent pas assez d'animaux.

M. Ferd. Legault.—Je tiens ordinairement une tête de gros bétail par quatre arpents et ce n'est pas trop.

La Journal donnera bientôt un tableau des équivalents en animaux qui jettera une grande lumière sur la question. On y verra que tout dépend de la grosseur de l'animal, et que plus il est petit, plus il mange en proportion de sa grosseur. C'est au point qu'on a constaté que 500 jeunes souris, pesant en tout 25 lbs en vie mangent autant qu'un boeuf à l'engrais pesant 3000 lbs!

La règle la plus sûre est de garder les animaux qui donnent le plus de profit net, et d'éviter d'en garder qui font perdre de l'argent au cultivateur. Ceci peut paraître trop élémentaire, et cependant combien peuvent se rendre un compte exact de ce qui paie et ne paie pas? E. A. B.

M. le secrétaire.—Avec la stabulation complète, pourrait-on avantageusement en garder plus?

Sans aucun doute, probablement, beaucoup plus du double. Mais je ne conseille pas la stabulation permanente à la plupart des cultivateurs. C'est le *nec plus ultra* de l'agriculture, et pour y atteindre il faut 1. le vouloir; 2. adopter les moyens qui assureront un profit certain, plus grand que par les systèmes ordinaires. N'allons pas trop vite, mais que les plus habiles seulement entreprennent de battre la marche, crayon en main, afin de chiffrer exactement les dépenses, et les recettes et faire une démonstration dont l'évidence s'impose. E. A. B.

M. Vannier.—On comprend maintenant le grand bien que peut opérer un cercle agricole et pourquoi les autorités s'accordent à protéger ce moyen excellent de répandre la science agricole—sachons en profiter.

M. Locas.—A propos de stabulation, je dois dire que les animaux sont mieux à coucher à l'étable tous les soirs. J'ai remarqué souvent que deux ou trois nuits fraîches font un grand tort aux vaches à lait.

M. Edouard Ouimet.—Les animaux sont aussi bien dehors.

Cela est possible. Mais ils consommeront beaucoup plus et donneront moins de lait au froid qu'à la chaleur. E. A. B.

M. Raymond.—Quelle est la meilleure manière de préparer la moulée de coton pour les laitières?

Pour 2 lbs. de moulée, ajouter 1 lb. de son et 3 lbs de paille hachée. Ebouillanter le tout et laisser tiédir. Servir demi-épais. E. A. B.

M. Michel Desjardins.—La bonne paille, le son et l'eau tiède constituent aussi une nourriture très avantageuse pour les vaches à lait.

Mais le grua de coton diminue beaucoup le coût de la ration, et donne les meilleurs résultats. Essayez.

E. A. B.

M. Vannier.—Pour ce qui est de l'engrais des bestiaux, pour ma part, j'engraisse autant de porcs que possible avec tout mon grain.

Quand ils pèsent environ 150 lbs je les vends en détail à Montréal à ordinairement 9 et 10 cents. Avec deux, dernièrement, j'ai fait \$23.00. Avec 118 minots de moulée, j'ai engraisé 12 cochons, environ 10 minots chacun. On doit laisser longtemps les petits avec leur mère, il y a une grande différence dans les profits.

Cela est très bien. Mais essayez de l'ensilage avec votre grain pour faire grandir économiquement vos porcs. Vos recettes augmenteront encore et de beaucoup. E. A. B.

M. le secrétaire.—Ceci pourrait être un des cas dont parle M. Barnard quand il dit que l'on doit profiter de la proximité du marché de Montréal?

C'est absolument cela. Mais encore, on ne fait pas de lard économique sans y mettre beaucoup d'attention et de soins. C'est d'ailleurs ce que M. Vannier sait comme moi. Les résultats qu'il mentionne sont des plus encourageants. E. A. B.

M. Vannier.—Quant à la remarque qu'a faite M. le secrétaire d'encourager la beurrerie maintenant établie ici, je dois dire qu'on ne saurait trop favoriser ceux qui prennent l'initiative dans des choses si avantageuses pour tous. Cependant j'ai cru devoir porter mon lait à la fromagerie de Saint-Martin parce qu'on m'a assuré que je ferais un bénéfice en plus de \$5.00 à \$8.00 par vache et sur le nombre considérable que j'ai, il y avait matière importante!

M. Siméon Ouimet.—Je suis prêt à soutenir la comparaison entre les beurreries et les fromageries en considérant la moyenne depuis plusieurs années. Il faudra bien aussi considérer la valeur des petits laits de beurre ou de fromage.

Le lait de beurre vaut environ trois fois celui des fromageries. Dans les deux cas, ajoutez de la moulée, du son, etc., si vous voulez en tirer le meilleur profit.

Le lait de beurre contient sur mille parties...	100	de solide,	44	sucré,	41	protéine,	10	gras.
Le petit lait contient sur mille parties.....	61	"	44	"	8	"	3	"
Le lait naturel écrémé contient sur mille parties	100	"	42	"	41	"	8	"
Le lait non écrémé contient sur mille parties...	127	"	40	"	40	"	40	"

Ce sont là des moyennes seulement, mais qui jettent une grande lumière sur la question. E. A. B.

Des informations devront être prises pour être discutées à la prochaine séance. M. le président ajourne.

O. E. DANAIRE, secrétaire.

Plusieurs demandent des explications concernant le tableau des valeurs comparatives publiés dans le numéro d'octobre.

Je prépare un grand travail pour le numéro de mars sur toute la question de l'alimentation économique des vaches à lait. Je tâcherai qu'il soit à la portée de tous les cultivateurs. E. A. B.

M. le secrétaire donne d'abord lecture de la lettre de M. Barnard adressée à M. La Labelle, de Saint-Jérôme, numéro de juillet, et ensuite il donne au moins trois quarts d'heure d'explications sur le tout. Ce beau travail de M. Barnard a été grandement admiré. Plusieurs regrettent de n'avoir pas connu plus tôt de si importantes considérations.

On se propose d'acheter de la moulée de coton. O. E. D.

*Cercle agricole de Sainte-Rose*—Décembre 1889.—M. le Président P. Labelle, ouvre la séance en disant que le cercle de Sainte-Rose doit se trouver fort honoré de la présence de plusieurs cultivateurs distingués de Saint-Martin, MM. H. Mercier, J. Bergeron, M. A. Allard; aussi, M. Téléphore Ouimet, préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et M. A. Chapleau de Saint-François-de-Sales. Ces Messieurs sont priés d'accepter des sièges réservés. M. le Président ajoute qu'il est heureux de voir l'importance que prend le cercle, non seulement dans la paroisse, mais comme le dit le "Journal d'agriculture", l'écho des cercles se fait entendre au loin, et celui de Ste Rose doit être flatté d'avoir attiré l'attention de cultivateurs aussi distingués que ceux qui nous font l'honneur d'une visite toute spéciale aujourd'hui. M. le Secrétaire est prié de lire le rapport de la réunion précédente.

M. le Secrétaire, — Avant toutes choses, je dois témoigner ma vive satisfaction et offrir la plus cordiale bienvenue aux MM. dont la présence ici est toute significative. Si les cultivateurs les plus marquants se font un plaisir et font même des sacrifices pour venir visiter notre cercle, c'est que nous avons mérité leur approbation; pour ma part, ces marques de bienveillance me sont très agréables. Je n'aurai pas le plaisir de vous lire ce soir le compte rendu de la dernière séance qui a été presque toute consacrée à l'étude d'un tableau des *valeurs nutritives comparées*, travail de M. Barnard. Ce compte-rendu se termine par la question de savoir s'il est plus profitable à un cultivateur de porter son lait à la beurrerie ou à la fromagerie. Ce n'est que par condescendance que M. Ed. A. Barnard veut bien ajouter des notes à nos comptes rendus, et les occupations de M. le Secrétaire de l'agriculture de la Province sont tellement nombreuses que nous ne devons pas nous plaindre d'un peu de retard. Nous sommes toujours d'ail leurs bien récompensés de ces délais, par une attention toute délicate de la part de M. Barnard, comme vous pouvez vous en convaincre.

M. H. O. Vannier.—Je maintiens toujours que la fromagerie m'a rapporté 6 à 6 piastres de plus par vache que la beurrerie. Et comme ce n'est moi qui ai été en partie la cause de cette discussion, j'ai pris la liberté d'inviter M. Allard, facteur de fromage de Saint Martin ainsi que plusieurs autres Messieurs qui sont présents ce soir. Je ne l'ai pas fait dans le but de nuire à M. Sinai Ouimet, mais dans l'intérêt de la vérité, et je serai heureux de la discussion, quelqu'en soit le résultat.

M. Stan. Filiatreault.—M. Allard a été bien bon de se rendre ici avec le compte de ses opérations de cette année, comme fabricant de fromage; et comme la discussion doit surtout avoir lieu entre M. Allard et M. Ouimet, je propose qu'on donne la réplique à M. Allard.

M. Sin. Ouimet.—J'accepte la comparaison avec plaisir. Je ne doute pas que la fromagerie puisse donner un peu plus d'argent aux patrons, mais ce surplus est largement payé par la différence en valeur du lait ou résidu que les patrons rapportent de la fabrique.

Dr Ouimet—C'est en calculant la moyenne qu'on arrivera le plus vite à une solution.

M. Téléphore Ouimet parle de la manière de calculer cette moyenne.

M. le secrétaire dit qu'il préférerait avoir une moyenne de plusieurs années. Certaines années pouvant être plus favorables à l'un ou à l'autre produit.

M. Sin. Ouimet donne un état de compte qui donne aux patrons en moyenne \$0 72,6 par 100 lbs de lait pour l'année courante.

M. A. Allard arrive à une moyenne de \$0.76,7 par 100 lbs payé aux patrons. M. Allard ne charge qu'un centin et demi par lb. pour fabriquer le fromage.

M. le secrétaire après avoir pris et comparé ces chiffres déclare donc une différence de (4) quatre centins par 100 lbs de lait payés aux patrons en plus par le fromage. Mais pour balancer cette différence il dit que le lait revenant de la beurrerie doit valoir beaucoup mieux que celui de la fromagerie. Quelques notes prises dans le *Journal d'agriculture* établiraient que le petit lait de beurre vaut environ  $\frac{1}{2}$  de centin la lb., et celui du fromage  $\frac{1}{3}$  de centin la livre—Donc sur 100 lbs de lait, ôter 4 lbs de beurre, reste 96 lbs de petit lait à  $\frac{1}{2}$  de centin. . . . \$0 24 c  
Sur 100 de lait ôter 10 lbs de fromage, reste 90 lbs de petit lait à  $\frac{1}{3}$  de centin. . . . . 09 c

Donc, balance de. . . . . \$0 15 c  
par 100 lbs environ de différence entre les deux petits laits! M. le secrétaire dit qu'il donne ce calcul pour ce qu'il vaut, qu'il n'est

pas expert en la matière. Il demande ce qu'en pensent ceux qui ont fait usage des deux sortes de petits laits pour les engrais.

M. Allard—Quant il est pur, notre petit lait vaut le vôtre, et il a l'avantage de se conserver bon plus longtemps.

Cela n'est pas possible, dans des conditions ordinaires, et voici pourquoi: En faisant le fromage, vous enlevez non seulement le gras du lait mais aussi toute la caséine, aliment des plus précieux. Dans le beurre, vous enlevez peu ou point de caséine, qui gâterait votre beurre. La caséine passe donc au lait de beurre et si celui-ci est rendu en bon état au cultivateur, il vaut au moins trois fois le petit lait de fromage. Tous les auteurs sont d'accord là dessus. E. A. B.

M. Sin. Ouimet.—Pour les vieux porcs, le petit lait de fromage vaut quelque chose, mais pour les jeunes animaux, il n'a pas grand valeur.

M. Allard.—Pour les jeunes animaux, il faut le faire chauffer un peu pour enlever l'acide.

M. Mercier.—Je ne fais pas de différence entre les deux que j'ai employés. Nous avions une beurrerie et nous l'avons changée en fromagerie, nous sommes plus satisfaits.

M. Vannier.—Le lait de beurre se détériore rapidement et les animaux ne l'aiment pas s'il est un peu vieilli.

Il vaut mieux le faire bouillir, tant dans les fabriques de beurre que de fromage, avant de le renvoyer aux cultivateurs. On conserverait ainsi aux laits des principes précieux, qui se décomposent et se perdent en partie aujourd'hui.

Qui rendra le premier ce service aux cultivateurs?

Il est clair qu'il faut employer le lait des beurreries et des fromageries le plus tôt possible. Pour bien faire, ajoutez du son, du gruau de coton ou de la moulée, de suite en le recevant. Lavez votre baril assez souvent. Vous serez alors dans les meilleures conditions. Ed. A. B.

M. Chapleau—Je crois bien que les fromageries donnent satisfaction, mais gardons toujours nos centrifuges. On aurait bien tort de les mettre de côté.

M. Allard.—Il se fabrique aujourd'hui plus de fromage, tandis que la fabrication du beurre diminue considérablement.

Ceci n'est pas le cas pour les fabriques de beurre bien montées, au contraire. E. A. B.

M. Stan. Filiatreault.—Cela peut dépendre de la compétition de nos marchés, etc.

M. Bergeron.—Nous sommes plus contents de la fromagerie que de la beurrerie. Je ne crois pas la différence bien grande entre les petits laits.

M. le président.—Avec le lait de la beurrerie seul, j'ai nourri des porcs en bon état; je n'aurais pu faire de même avec le résidu du fromage.

Et la discussion se continue sur les avantages que présente l'une ou l'autre manufacture. On parle de la différence du charroyage du lait, plus avantageux à la fromagerie, etc., etc.

M. le président—Le *Journal d'agriculture* donnera, je l'espère, son opinion sur le tout et ce sera le meilleure manière de clore les débats

Une autre considération: En exportant le fromage vous exportez une partie de la richesse de votre terre, surtout en azote et en acide phosphorique. Le beurre au contraire n'appauvrit guère la terre. Ed. A. B.

M. le secrétaire.—En somme, je ne vois pas de différence bien grande entre les bénéfices. La discussion ayant été très animée et variée, je ne pourrai faire qu'un rapport bien imparfait de cette intéressante discussion. Avant de nous séparer, je me permettrai de demander à MM. de Saint-Martin s'ils se proposent de fonder un cercle agricole

M. Mercier.—Oui, nous avons pensé à ce que vous nous en avez déjà dit, et la chose se fera.

M. le Secrétaire ajoute qu'il est temps que la classe agricole

affirme, par des réunions et par le *Journal d'agriculture*, que la profession du cultivateur demande autant de connaissances que toute autre; et il est anxieux de voir un jour les jeunes cultivateurs se rendre au cercle pour profiter de l'expérience des anciens et pour prendre part aux discussions. Pourquoi le jeune cultivateur ne se préparerait-il pas à sa profession par étude comme le notaire ou le médecin? Tous les jeunes gens savent lire maintenant, etc., etc.

Faire de l'agriculture une profession: voilà qui peut avoir une grande portée au point de vue social et national. Jusqu'ici c'est l'agriculteur qui avec le clergé a servi de rempart solide dans la conservation de tout ce qui nous est cher. Dans l'avenir le même beau rôle restera au cultivateur, pourvu qu'il soit instruit, pourvu qu'il conserve les bons principes qui ont fait sa force dans le passé.

Ed. A. B.

Et la séance est ajournée au milieu de la satisfaction générale.

Dr. Ouimet propose secondé par M. O. E. Dalairé, que des remerciements soient offerts aux messieurs qui ont bien voulu nous favoriser de leur visite et de leur expérience. M. Ouimet ajoute que des félicitations doivent être adressées à M. Allard pour la manière parfaite dont ses livres sont tenus, selon la méthode de M. J. de L. Taché, secrétaire de la société de l'industrie laitière.

Adopté à l'unanimité

M. Allard répond à cette proposition en remerciant le cercle agricole de Saint-Rose de sa cordiale réception et dit que pour sa part, il a beaucoup acquis en venant à une réunion de cette agréable école d'agriculture qu'on nomme *cercle*. M. Allard entretient l'espoir de voir se former un semblable cercle à Saint-Martin.

M. Hurtubise.—P. ut-on faire un fromage demi-crème avec une beurrerie montée au centrifuge?

Oui, sans doute, en n'écémant que la moitié du lait.

E. A. B.

Et la nombreuse assemblée se disperse. O. E. DALAIRÉ

*Cercle agricole de Saint-Martin.* Décembre 1889.

AU DIRECTEUR DU JOURNAL D'AGRICULTURE, etc.

C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous écris aujourd'hui puisque j'ai à vous annoncer la formation d'un nouveau cercle agricole à Saint-Martin, hier, le 29 décembre. Plusieurs cultivateurs intelligents de l'endroit croyant que je pourrais leur être utile m'ont fait l'honneur de m'inviter à assister à leur première séance, à laquelle je me suis rendu avec empressement. J'ai d'abord parlé du but des cercles agricoles, de leur excellence, et des conditions de leur vitalité. J'ai parlé ensuite des avantages des cercles et des obligations des membres qui les soutiennent. Ces obligations se réduisent à deux, indispensables: assister aux séances, et être abonné au "*Journal d'agriculture*"; pas d'autre obligation. Je n'ai jamais parlé des cercles avec autant de conviction, mais cela n'était pas nécessaire; les personnes présentes comprenaient déjà le bien immense que peuvent produire les cercles bien dirigés; aussi le succès a été complet, grâce surtout à Messieurs Mercier, Bélanger, Bergeron, Sauriol, Cléroux et ses deux fils, M. Allard, etc., etc.

J'ai donné la lecture des comptes-rendus de Ste-Anne des Plaines, et de Sainte-Thérèse, numéro de Décembre; ces comptes-rendus si pratiques, honorés de votre attention toute particulière, ont évidemment convaincu l'auditoire qui a vivement applaudi à une si belle œuvre.

Le cercle agricole est pour tous. Les anciens communiquent leur expérience, et les jeunes cultivateurs y apprennent à respecter leur profession, à l'aimer et à l'étudier pour s'y préparer avec conviction. Ils comprennent que l'art de cultiver avec succès et profit demande au moins autant de connaissances que n'importe quelle branche. Voilà!

Le "*Journal d'agriculture*" comptait cinq ou six abonnés, voici le nom des messieurs qui le recevront à l'avenir:

Rév. M. Leblanc, Ptre Curé, Président Honoraire.

M. L. A. Labaïse, Président actif.

M. Emmanuel Bélanger, Vice-Président.

M. A. Sauriol, N. P., Secrétaire-Trésorier.

M. O. E. Dalairé, Secrétaire-Correspondant.

Comité de Régie:

M. Mercier, M. François Cléroux, M. Bergeron, M. Allard, Dr. A. Gaboury, messieurs Ant. Duquet, Nap. Sauriol, Léon Ouimet, D. Vannier, Horan. Lotte, Théo. Gauthier, Am. Champagne, Alex. Brien, Paul Larin, O. Lavoie, Michel Bigras, Arth. Brosseau, Ferd. Bélanger, F. X. Charette, Michel Monette, Ludger Côté, Cyrille Taillefer, Antoine Lorrain, Adélar Dutrocher, Tréflé Hotte.

Ce nombre devra s'accroître considérablement d'ici à un an.

Pour la prochaine séance, nous avons choisi le sujet suivant:

*Quel est l'état général de l'agriculture dans Saint-Martin;* quels sont surtout les défauts que l'on remarque soit dans le choix des semences, le genre de culture, le soin du bétail, le soin des fumiers, les labours, etc., etc. Comme ceci est un sujet très délicat, il est bien entendu qu'on devra toujours parler d'une manière générale; jamais de quelque'un en particulier, excepté si c'est pour en dire du bien.

Ainsi, Monsieur, vous voyez que notre sujet est bien pratique et que les Messieurs de Saint-Martin veulent commencer par le commencement.

J'ai entendu dire avec beaucoup de joie par plusieurs personnes présentes que le cercle agricole doit être la plus belle école d'agriculture possible. Voilà des gens qui ont bien compris! J'ai ajouté qu'on ne devait pas manquer de dire aux absents que je n'ai aucunement l'intention de leur enseigner à cultiver; bien au contraire, je m'occupe d'une chose que j'aime parce qu'elle est la plus grande richesse du pays; malheureusement, je n'y connais presque rien. C'est par la discussion et le "*Journal*" que le cercle subsiste, aucunement par moi. Un inspecteur d'écoles remarquable, M. Lippens, disait un jour, qu'un bon instituteur doit toujours enseigner l'agriculture; eh bien, moi! qui voudrais faire honneur à ma position d'instituteur, je parle d'agriculture à mes bons élèves, et ce sont des leçons sous forme d'entretiens qu'ils aiment beaucoup à écouter. Plusieurs souvent me posent des questions; je réponds du mieux que je puis, Allons!

Je vous sais si dévoué, Monsieur, que je me suis laissé aller à vous écrire une si longue lettre, espérant que vous éterniserez avec plaisir au jour de l'an, 1890, un beau cercle agricole tout neuf. Honneur aux gens de Saint-Martin. O. E. DALAIRÉ.

*Cercle agricole de Saint-Martin*—2<sup>ème</sup> séance, janv. 26, 1890.—

Avant que la séance commence, M. le secrétaire adresse la parole à l'assemblée, et dit que vu un bon nombre de membres nouveaux, il rappellera en peu de mots le but de la formation des cercles, les bienfaits que l'on peut en attendre et la manière dont se doivent tenir les assemblées. Il termine en félicitant le nouveau cercle sur le nombre relativement considérable de personnes présentes. Ce n'est pas toujours, dit-il, que l'on puisse compter quarante cultivateurs témoignant autant d'intérêt au début d'un cercle agricole; c'est que, à St-Martin, on a compris qu'il est non-seulement très agréable, mais très utile de venir tous les mois passer une soirée à s'occuper, en causant tout à son aise, des intérêts de la classe agricole. Je souhaiterais que toutes les soirées fussent aussi bien employées!

M. Sauriol, N. P., sec.-trés., lut ensuite une lettre de M. le président exprimant son regret de ne pouvoir assister, vu qu'il est retenu chez lui par la grippe.

M. Max. Mercier est appelé au fauteuil et dit qu'il voit avec peine l'absence de M. le président. Nous avons pour la deuxième fois M. Dalairé, instituteur de Ste-Rose, qui veut bien se rendre au milieu de nous et prendre part aux discussions que nous nous proposons d'avoir sur nos plus grands intérêts. J'ai eu l'avantage d'assister à une réunion du cercle de Ste-Rose et j'ai été surpris de voir comment on peut s'occuper d'une manière aussi agréable et aussi profitable de la profession que nous aimons tous. l'agriculture. J'espère que nous réussirons comme d'autres ont réussi, et que nous saurons mériter l'approbation de notre digne président honoraire. Le sujet de discussion, messieurs, est celui-ci:

Quel est l'état général de l'agriculture dans la paroisse?

M. le secrétaire dit que pour aujourd'hui, on devra se contenter d'un coup d'œil général sur les principaux sujets agricoles. Il ajoute que pour qu'il y ait plus d'ordre, on pourrait diviser la question principale en plusieurs parties:

1. S'occupe-t-on de l'élevage des animaux, et a-t-on, en général, un bon stock?

M. Bergeron.—Tous ceux qui sont dans la voie du progrès ont compris que c'est le stock qui paie le mieux ici. Cependant pour les vaches laitières, je préfère acheter que d'élever des génisses. Je suis ce que j'achète.

La chose peut être très profitable. Mais, en somme, c'est une spéculation qui sera d'autant plus difficile que les cultivateurs qui vendront leurs vaches comprendront mieux leurs intérêts. E. A. B.

M. St. Aubin.—J'ai toujours aimé à élever quelques belles génisses provenant de bonnes laitières et d'un bon reproducteur. J'ai été satisfait

Provenant lui-même d'excellentes laitières : c'est indispensable. E. A. B.

M. Bergeron.—Ça ne peut pas payer; elles coûtent trop cher quand elles commencent à donner du profit.

On peut élever une génisse au lait doux écorché dès le 10<sup>e</sup> jour après la naissance, avec certaines précautions et additions déjà données dans le Journal. A deux ans la génisse doit vêler et payer ses dépenses. Si ces génisses sont bien conformées et qu'elles descendent d'excellentes laitières, des deux côtés, elles donneront plus de satisfaction et coûteront probablement bien moins que les meilleures que l'on achètera sur le marché. E. A. B.

M. St. Aubin.—Ça tente toujours d'en élever quelques-unes au moins; on les choisit.

M. Lahaie.—En principe, je suis contre l'élevage, vu la facilité d'achat et la proximité du marché de Montréal.

Mais le marché de Montréal paye très cher les excellentes laitières! E. A. B.

M. N. Joannette.—Un habitant s'aperçoit moins, il me semble, du coût par l'élevage.

Oui, d'abord; ensuite, s'il prend l'habitude de n'élever que de reproducteurs excellents, il aura bientôt un troupeau supérieur à ce qu'il pourrait acheter, et à bien meilleur compte. E. A. B.

M. Mercier.—Il s'agirait de tout compter, ce que l'on ne fait pas toujours.

Voilà la source de bien des déboires en agriculture. L'agriculture est une véritable exploitation industrielle. Or quel est l'industriel intelligent qui voudrait réussir sans tenir compte de tout? D'ailleurs ce n'est pas si difficile qu'on le pense. Mais il faut le vouloir et avoir la persévérance nécessaire à tout succès! E. A. B.

M. Sauriol, N. P.—Je suis contre l'élevage des génisses. Le marché nous les paie assez cher si on en a soin quelques semaines.

L'élevage des veaux gras est une industrie spéciale, fort recommandable d'ailleurs.—mais elle est toute différente de l'autre, par laquelle le cultivateur obtient un troupeau hors ligne. La question n'est pas, ce me semble, celle de savoir ce qu'un cultivateur doit faire de ses veaux—mais bien celle-ci : Quel est le moyen le plus économique de se procurer un troupeau de vaches laitières hors ligne. Est-ce bien là le sujet de discussion? R. s. v. p. E. A. B.

M. Joannette.—Il ne gerait pas profit de l'élever des génisses pour les revendre ensuite, à moins d'une race en vogue et choisie; mais on peut en avoir pour soi, avec une nourriture économique et bonne.

M. Allard.—Je considère le prix des soins de 3 années trop élevé pour qu'en général il y ait profit.

Voilà une année de trop, qui expose la génisse à valoir beaucoup moins comme laitière. E. A. B.

M. Mercier.—Au printemps, on achète si à bon marché à Montréal! Que de soins et de risques évités.

Sans doute, il est souvent facile d'acheter ce qui deviendra d'excellentes vaches avec de bons soins, mais c'est une spéculation qui demande des connaissances spéciales et qui ne conviendra certainement pas à la généralité des cultivateurs. E. A. B.

M. Joannette.—Un homme qui a un bon animal ne le donne pas pour rien.

Surtout s'il le met dans les meilleures conditions de reproduction. E. A. B.

M. Allard.—On a aussi des chances aux enchères, d'acheter de bonnes laitières à bon marché.

M. Bergeron.—Je considère qu'un bon reproducteur est encore plus important qu'une bonne laitière pour l'élevage des génisses. Les deux sont sans doute préférables.

Êt de fait, de première importance. Je dirais que sans cette excellence des deux côtés, le cultivateur s'expose à perdre son argent. E. A. B.

M. St. Aubin.—J'ai aujourd'hui besoin d'un bon reproducteur, et je suis fort en peine d'en trouver un de mon goût. Si je l'avais élevé, je l'aurais.

Rien de plus vrai. Cependant, le principe, "cherchez et vous trouverez," s'applique parfaitement ici. E. A. B.

M. Mercier.—Je suis contre l'élevage, surtout pour nous qui pouvons toujours facilement tirer parti de notre lait, beurre, etc. Avec l'argent de 10 veaux on peut acheter la plus belle vache au printemps; elle donne un profit immédiat.

Mais un cultivateur qui garde 10 vaches n'a besoin que d'une seule génisse par année pour maintenir son troupeau au complet. Qu'il élève de sa meilleure vache, d'un reproducteur descendant des meilleures laitières et, règle générale, ces vaches seront meilleures que celles qu'il achèterait à grand prix sur le marché. Je ne discute pas en faveur de l'élevage des génisses pour les revendre à trois ou quatre ans—Et cependant celui qui se fera d'abord la réputation de ne posséder que des vaches exceptionnellement bonnes, trouvera bientôt des prix convenables pour toutes les vaches qu'il désirera vendre. E. A. B.

M. Sauriol.—J'ai fait de l'argent avec l'élevage des génisses.

M. Allard.—Les gens éloignés des villes pourraient calculer davantage sur ce moyen pour faire de l'argent.

M. Cléroux.—Si je m'étais occupé d'élever du bétail, je n'aurais pas réussi comme je l'ai fait.

M. Allard.—Je crois qu'il est préjudiciable à une laitière de vêler à deux ans?

Oui, si vous ne la soignez pas suffisamment. Mais les meilleures laitières et les meilleures races laitières proviennent de génisses qui vêlent à deux ans. E. A. B.

M. St. Aubin.—Cela les empêche de profiter, mais elles n'en sont pas moins honnêtes.

Au contraire, elles se développent dès l'âge de 15 mois à la production du lait pour le veau qu'elles portent, et elles seront infailliblement meilleures que si elles commençaient par faire du bœuf. E. A. B.

M. Bergeron.—Elles demandent beaucoup plus de soin.

Oui, sans doute. On n'a rien sans soins. Mais ce sont les soins qui payent, et ce que chacun peut obtenir sans soins ne se vend pas cher sur le marché. E. A. B.

M. le secrétaire.—Doit-on tenir les vaches grasses, ou seulement en bon état?

M. Sauriol.—Une vache grasse coûte moins cher et donne plus de profit.

Les laitières doivent toujours être en bon état, pour être profitables, mais la graisse est de trop et peut gâter une laitière et forcer le cultivateur à en faire du bœuf. Si les cultivateurs élevaient régulièrement des vaches qui donnent 300 lbs de beurre par année, ce qui n'est pas difficile, avec une bonne sélection et de bons soins, cette discussion aurait été toute différente. E. A. B.

MM. Bergeron, Mercier, Cléroux, Monette, sont unanimes à reconnaître qu'on doit en tout temps avoir un grand soin du bétail : c'est le secret de faire de l'argent.

Parfait. E. A. B.

M. St. Aubin.—Une bonne laitière engraisse difficilement. On doit commencer à soigner les vaches au mois de juillet quand l'herbe est sur le point de sécher. Les laitières reprendraient difficilement ce qu'elles auraient perdu faute de soins.

Parfait. Ayez de bonnes laitières. Donnez leur en abondance une nourriture convenable, et soyez sûrs que vous y trouverez un grand profit, pourvu que vous sachiez tirer bon parti du lait.

E. A. B.

On demande à M. le secrétaire de parler du grana de coton.

M. le secrétaire en dit tout le bien qu'il en sait et ajoute que le cercle de St-Thérèse doit en faire venir un char. Il encourage quelques-uns des membres à en essayer un cent livres, et il ne doute pas que St-Martin s'en procure bientôt, vu son extrême bon marché, son excellence et la valeur du fumier en provenant.

Voilà qui est très bien et qui suffirait, tout seul, à prouver l'utilité incontestable des cercles.

E. A. B.

M. le secrétaire.—A-t-on soin des fumiers à St-Martin ?

M. St. Aubin.—Il s'en perd bien la moitié !

M. Mercier.—Il s'en emploie beaucoup, on en charroie en quantité de la ville ; mais le malheur est que ceux mêmes qui vont le chercher à la ville perdent une grande partie de celui qu'ils ont, faute de soins.

M. le secrétaire.—Quels soins donne-t-on ordinairement aux fumiers ?

M. St. Aubin.—Je ne le laisse pas trop chauffer ; je le tasse pour qu'il n'y entre pas d'air.

Très bien.

E. A. B.

M. Bergeron.—On serait pourtant très bien payé du soin que l'on prendrait de mettre tous nos engrais dans un endroit convenable.

M. Mercier.—Il m'a toujours semblé qu'en jetant de la neige souvent sur le fumier on en augmente la qualité.

C'est-à-dire qu'en empêchant le feu de détruire le fumier, l'eau de neige empêche la perte qui serait causée par la chaleur excessive.

E. A. B.

M. Sauriol, N. P.—On doit surtout conserver le liquide des fumiers.

Oui, les urines sont la grosse moitié des fumiers et la plus active.

E. A. B.

M. Bergeron.—Je fais un bon tas de tous mes engrais que j'abrite avec de la terre et je les emploie à l'automne.

M. Mercier.—C'est ce que je pratique aussi.

M. Joaquette.—Le fumier ne coûte jamais trop cher

Quant à cela il est bon de se rendre compte du contenu en matières fertilisantes, et voir si les engrais commerciaux, dans certains cas, ne coûteraient pas moins cher, à égalité de fertilité, que les fumiers achetés et portés à une distance considérable.

E. A. B.

M. St. Aubin.—Il coûte souvent \$3.00 le voyage double en considérant le temps que l'on y passe.

M. le secrétaire.—Laboure-t-on assez profond, en général ?

M. Cléroux.—En général, non, mais on comprend que pour les jardinages, et il s'en fait en grande quantité, il faut labourer profondément.

M. St. Aubin.—On ne doit pas labourer avant dans la terre jaune.

La règle est de ne pas enterrer la bonne terre sous une couche épaisse de mauvaises sous-sol. Cela fait, approfondissez sans crainte la couche arable.

E. A. B.

M. Allard.—J'ai vu quelquefois labourer de 15 à 16 pouces de profondeur, etc., etc.

M. St. Aubin.—A propos de jardinage, je dois dire que j'ai été très satisfait des carottes pour les chevaux, mêlé au son ; cela est très bon et très économique.

Excellent à tous points de vue, pour les chevaux, et pour les vaches laitières.

E. A. B.

M. le secrétaire.—Comme il se fait beaucoup de jardinages ici, je craindrais qu'une bonne partie des propriétés ne soit négligée vu qu'on doit passer la plus grande partie du temps à sarcler, rechausser, etc., etc.

M. Mercier.—Cela est très vrai chez plusieurs. On va jusqu'à laisser prendre les mauvaises herbes en certains endroits, par le manque de soins. Les jardinages paient tant, et on charroie le fumier de la ville.

M. le secrétaire.—On a donc trop grand de terrain ?

M. Bergeron.—On serait porté à le croire, mais avec beaucoup de stock, on peut toujours avoir grand de terrain.

C'est là une question d'administration. Un bon administrateur fait de grandes affaires profitablement, un autre ruine l'entreprise d'autant plus vite qu'elle est plus grande. Ceci s'applique avec autant de force aux grandes cultures. D'ailleurs, toute bonne rotation devant commencer par une culture nettoyante, pourquoi les *jardinages* ne seraient-ils pas suivis par du grain ou des prairies, de manière à nettoyer tous les ans et engraisser une nouvelle partie de sa terre ?

E. A. B.

M. Mercier.—Oui, des prairies et des troupeaux.

M. Cléroux.—Que dites vous du phosphato à Ste-Rose ?

M. le secrétaire.—Tous sont très satisfaits.

M. St. Aubin.—Le phosphato est à bien meilleur marché que le fumier.

M. Sauriol.—J'ai été satisfait du phosphato pour le blé d'inde et le sarrasin.

M. Mercier.—Est-il bon d'épandre le phosphato sur la prairie ?

M. le secrétaire.—Cette question a déjà été posée par un autre cercle et nous attendons la réponse.

Cela dépend de la nature de la prairie. Essayez en petit, par prudence.

E. A. B.

Dr Gaboury.—Avec le phosphato, engrais complet, pourrait-on cultiver longtemps sans fumier ?

M. le secrétaire.—Pour certaines plantes, oui ; mais je doute que toutes les plantes y trouvent leur nourriture complète, car on pourrait cultiver le blé dans le sable ! Il faut donc considérer la nature du terrain. L'engrais le plus naturel est sans doute le fumier. Cependant, je doute qu'on puisse cultiver indéfiniment la même plante sur le même terrain avec du fumier seul, même en abondance.

Très bien, et je doute qu'on puisse avoir des récoltes aussi fortes avec du fumier seul, qu'on aurait en employant moins de fumier et une dose convenable de bons engrais commerciaux.

E. A. B.

M. le secrétaire.—Le pacage est-il favorable au terrain ?

Dr Gaboury.—Le pacage est souvent plus nuisible qu'utile.

M. le notaire Sauriol.—Le pacage est tout au plus bon à détruire les mauvaises herbes.

M. St. Aubin.—Il se perd beaucoup d'argent par les pacages. C'est souvent du terrain perdu vu la manière dont on le pratique. On donne trop de terrain pour rien.

Voilà une charge à fond de train contre ces *mauvais* pacages. S'ils étaient riches ils seraient plus respectés et mieux appréciés. *Morale.* Vos pacages ne sont pas riches ! Enrichissons-les, en nourrissant bien notre bétail, au moyen d'un peu de nourriture supplémentaire aux herbages. Les pâturages sont indispensables dans presque tous les cas : 1. pour donner de l'exercice aux animaux ; 2. pour utiliser des terrains qu'on ne saurait cultiver autrement. Même la stabulation permanente n'est recommandable que pour une certaine classe d'animaux. *Tous les animaux d'élevage* ont besoin des pâturages. Faites donc de gras pâturages, sans crainte. Ils vous paieront aussi bien que tout le reste de vos cultures, et guerre sans trêve aux mauvais pâturages.

Comptez sur notre bonne volonté, et demandez nous les questions qui vous intéressent le plus.

E. A. B.

M. le secrétaire.—La question de la stabulation complète vous sera soumise à une séance subséquente. On a commencé à Ste-Rose à mettre au moins les animaux coucher *dehors* tous les soirs. On s'en trouve bien. Vu l'heure avancée, nous allons terminer là, messieurs. Laissez-moi vous féliciter d'avoir en grand nombre assisté aux séances du 8 et du 9 courant, à Ste-Thérèse, au moins dans la soirée du 8. On comprend de quelle grande importance ont été ces séances, surtout au point de vue économique de la nourriture du bétail. Nous reparlerons ensemble de cet immense progrès.

M. Max. Mercier propose, secondé par M. Bergeron, que des remerciements soient offerts à MM. Barnard, Chapais, Beaubien et Dalaire pour leurs intéressants travaux.



Adopté à l'unanimité.

M. Mercier exprime le désir que MM. Barnard et Chapais veuillent bien favoriser le cercle de St-Martin de leurs bienveillantes remarques dans le *Journal d'agriculture*.

M. le secrétaire distribue des cartes d'invitation de la part de M. Beaubien pour une visite au Haras national, à Outremont. Vous verrez-là, dit-il, de magnifiques chevaux de différentes races. Arrêtez en allant à Montréal!

Je dois vous dire, comme dernier mot pour ce soir, que j'ai loin de croire il y a 8 ans, quand j'ai commencé à m'occuper des cercles agricoles, qu'il fallait avant de calculer pour faire un bon cultivateur. Je comprends aujourd'hui qu'un cultivateur ne peut pas remuer sans se demander s'il perd de l'argent ou s'il fera du profit! Nous verrons tout cela chaque fois que j'aurai le plaisir de vous venir visiter.

O. E. DALAIRE, secrétaire

Allons, —voilà encore une belle création. Pourquoi faut-il que de pareils avantages ne soient pas offerts à chacune des paroisses de cette province. Ce n'est pourtant pas l'intelligence qui manque, et encore moins le besoin de progrès.

Nos félicitations empressées aux bons cultivateurs de St-Martin, sans oublier ce qui revient à M. le secrétaire.

B. A. B.

*Cercle agricole de N.D. du Château-Richer.* — Séance de janvier 1890.—Après les affaires de routine, M. Edm. Rousseau annonce à l'assemblée qu'il a le plaisir de lui présenter M. Fidèle Lacroix, un des co-propriétaires et l'intelligent directeur de l'établissement modèle

#### D'INCUBATION ARTIFICIELLE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ,

lequel, quoique de création relativement récente, est connu avec avantage de tout le pays et même aux États-Unis. Quelques visiteurs américains en voyant cet établissement, l'été dernier, ont trouvé qu'il présentait l'aspect de celui de M. James Rankin qui existe depuis une vingtaine d'années, près de Boston, et ont rendu aux propriétaires, MM. Toussaint et Lacroix, les témoignages les plus flatteurs. M. Lacroix est donc invité à vouloir bien donner aux membres du cercle quelques renseignements sur cette importante et nouvelle industrie au pays.

Dans l'intérêt des lecteurs du *Journal d'agriculture*, je crois devoir vous transmettre une pâle analyse des remarques de Monsieur Lacroix, remarques qui ont paru vivement intéresser l'auditoire.

Après quelques paroles de courtoisie à l'adresse des membres du cercle, il constate le fait que la plus grande partie des Canadiens qui émigrent aux États-Unis sont des fils de cultivateurs que ceux-ci n'ont pas eu le moyen d'établir. Indépendamment de la colonisation des terres nouvelles, il croit qu'on pourrait garder la plupart de ces déserteurs du pays natal au moyen d'industries nouvelles, et parmi celles-ci on peut compter l'incubation artificielle. C'est ce qu'il va essayer de démontrer.

Il suppose un fils de cultivateur qui n'a pas à attendre d'héritage paternel. Ce fils se fait donner par son père 2 arpents en superficie de sa terre impropre à la culture, 300 planches de qualité la plus inférieure, du clou, 16 chassiss de 1 verres et un vieux poêle. Avec ces simples matériaux, il se construit deux bâtisses (sheds) de 40 à 50 pieds chacune, dont le coût pour les deux ne dépassera pas \$15 à \$50. Voilà donc ce jeune homme avec les constructions nécessaires, l'une pour l'élevage et l'autre pour l'hivernage de ses reproducteurs. S'il veut pratiquer l'incubation, pour la somme de \$35 à \$45 il peut se procurer chez M. Lacroix même un incubateur couvant 300 œufs à la fois et on lui donnera gratuitement l'instruction nécessaire pour s'en servir et pour élever avec succès. ce qu'un jeune homme intelligent peut acquérir dans l'espace de 15 jours et il lui sera loisible de prendre ensuite conseils en tout temps quand il sera embarrassé. Son père lui donne en outre 48 poules et 24 canards pékins de bonne race connue—en les achetant jeunes, il paiera moins cher—ou encore même 50 œufs de pékins, qu'il paiera à peu près \$1, et 100 œufs de bonnes poules qui lui coûteront à peu près \$1 60. Le tout est acheté au mois de mai.

De sa première incubation, dans les plus mauvaises conditions possibles, il aura un rendement de 50 %, c'est-à-dire que de ses 50 œufs de canards et de ses 100 œufs de poules, il aura 25 canards et 50 poulets. Au mois de mai suivant, notre jeune homme est préparé pour l'élevage qui va lui donner des profits.

Voici maintenant les chiffres exacts fournis par M. Lacroix—chiffres minima, il ne faut pas l'oublier—et il s'engage à le

prouver par des faits. On suppose 4 mâles de chaque espèce.

Les 20 cannes donneront 100 œufs chacune, soit 2,000 œufs.

Les 45 poules " " " " 4,500 "

Prenant 50 % de rendement de ces œufs, il aura 1,000 canards et 2,250 poulets de ses 4,500 œufs pendant la saison d'incubation, M. Lacroix en retranchant une certaine quantité qui sera vendue au prix du marché.

Voyons maintenant en détail les opérations de l'année. Les poules et les canards bien soignés commençant à pondre en janvier, (1) il fera sa première incubation en février, 150 œufs de poules et 150 œufs de canards. L'incubation et l'élevage prenant de 3 1/2 à 4 mois, il enverra ses premiers produits sur le marché vers le 15 mai et, présentant une primeure, il vendra au plus haut prix. Sur ses 300 œufs retranchant 1/3 de pertes, il arrive au résultat suivant :

Mai 100 canards à \$1.60 la pièce.....	\$100.00
100 poulets à \$1.00 le couple .....	50.00

Total ..... \$150.00

Ces prix ne sont pas exagérés, attendu que le poulet et le canard se vendent, à cette saison de l'année, jusqu'à 35 et 40 cents la livre et que nous ne les comptons qu'à 20 à 25cts.

Jun—autre couvée, mais diminution du prix, soit..... \$100.00

Juillet ..... 100.00

Août ..... 80.00

Septembre ..... 60.00

Octobre ..... 50.00

Novembre ..... 50.00

Plume et œufs vendus au prix ordinaire du marché.... 100.00

Recettes totales de l'année ..... \$690.00

Combien lui en a-t-il coûté pour arriver à un aussi merveilleux résultat? C'est ce que nous allons voir.

Il est admis par l'expérience qu'un minot de grain suffit pour nourrir une poule pendant une année. En proportion du temps de l'élevage, on arrive au résultat suivant :

224 minots de grains à 50 cts. le minot..... \$112.00

Chauffage (3 cordes de bois) ..... 6.00

Coût des bâtisses ..... 45.00

Incubation ..... 35.00

Dépenses totales ..... \$198.00

Profits nets..... \$492.00

Il y aura à retrancher de ces profits un minot de grains pour l'hivernage de chacun de ses reproducteurs, s'il veut continuer l'élevage, ce qui sera en proportion naturellement du chiffre de ses affaires et qui ne peut s'élever à guère plus de 50 à 60 piastres.

En terminant, M. Lacroix exprime ses vœux que les éleveurs de basse-cour se multiplient au pays et surtout dans la province de Québec, parce que, dit-il, plus il y aura de produits, plus l'exportation sera importante, lucrative et facile.

Nous espérons que M. Lacroix nous donnera une série d'entretien sur l'incubation et l'élevage dans un avenir prochain, et nous nous ferons un devoir d'en faire part aux lecteurs du *Journal d'agriculture*.

EDM. ROUSSEAU, Sec. du C. A. C. R.

M. Rousseau et les directeurs du cercle du Château rendraient service aux lecteurs du *Journal* en démontrant par un examen minutieux des comptes de MM. Toussaint et Lacroix que les chiffres ci-haut donnés sont le véritable résultat de ce qu'ils obtiennent eux-mêmes en profits nets. Il nous semble impossible de compter sur la vente de jeunes canards sur le marché de Québec, et d'une manière régulière et certaine, à une piastre la pièce. Il y aurait eu également plusieurs autres dépenses à compter, outre le minot de grain de nourriture. Puis les volailles ne se contentent pas de grain seulement, il leur faut de la nourriture en vert, des os mous, etc., etc. Ces questions sont certainement d'un grand intérêt, pourvu qu'on donne des renseignements précis, de nature à empêcher toute erreur. Qu'en disent vos directeurs? Veuillez discuter la chose au cercle et donner l'avis exprimé par chacun des membres ayant quelque expérience.

ED. A. B.

(1) Nos Pékins, à l'hôpital du Sacré-Cœur, nous paraissent bien soignés. Elles n'ont commencé à pondre qu'au 20 février cette année.

ED. A. B.

*Cercle agricole du Château-Richer.* — Monsieur le rédacteur, Messieurs, — Comme c'est mon devoir du reste, je vous présente avec le plus grand plaisir un résumé de nos travaux de l'année.

Lors de la fondation de notre cercle le 12 décembre de l'année dernière, il y en avait peu parmi nous qui reposaient une entière confiance dans le succès de notre entreprise; mais encouragés par la bénédiction de notre premier pasteur, Son Eminence le Cardinal Taschereau, et l'appui chaleureux de notre directeur, M. le curé, nous nous sommes mis bravement à l'œuvre, et le succès est venu couronner notre travail, au-delà même de nos espérances.

Disons-le hautement, si votre bureau de direction n'a pas démenti votre attente, s'il a déployé beaucoup d'activité pour remplir le but de votre société, chacun de vous, messieurs, par son zèle, son assiduité, son concours intelligent, en un mot, lui a facilité sa tâche. C'est donc un devoir pour lui de vous en féliciter et vous en affirmer sa reconnaissance.

Le tribut d'hommage que nous vous rendons, messieurs, n'est pas exagéré; un court résumé de nos travaux pendant l'année vous en fournira la preuve.

A l'heure qu'il est, notre cercle compte trois membres honoraires et soixante-sept membres actifs, et à chaque séance de nouvelles adhésions nous arrivent.

En l'absence d'une salle publique, M. le curé a généreusement mis, l'hiver dernier, à notre disposition la sacristie pour y tenir nos séances du mois de mai; mais jusqu'au mois de septembre, époque où nous avons été dotés d'une salle, grâce à l'initiative du Conseil municipal, il n'a été impossible de nous réunir, et cependant, malgré ce contre-temps nous avons eu neuf séances générales, tant régulières qu'extraordinaires. Ajoutez à ce bilan trois conférences publiques données respectivement par le révérend M. Montminy, M. E. A. Barnard et B. Lippens, conférences publiques auxquelles des cultivateurs des paroisses environnantes avaient été invités, et vous avez déjà une somme de travail suffisante pour faire l'éloge de votre cercle.

Mais ce n'est pas tout, messieurs; vos séances régulières du cercle n'ont pas été sans fruits, et tous ceux qui se sont faits un devoir d'y assister se rappellent les intéressantes discussions qui ont eu lieu. Ainsi plusieurs séances ont été consacrées à la discussion des divers sujets traités par M. Barnard dans sa conférence. Je cite: 1. culture du foin; 2. soin des engrais; 3. drainage; 4. moyens de préserver les prairies contre la gelée; 5. Silos; 6. plâtre et cendres comme engrais; 7. un mot sur les labours et la culture des patates; 8. moyen le plus pratique et le plus économique d'avoir de l'herbe fraîche tout l'été; 9. soin du bétail pendant l'hiver.

Nous n'avons pas la ridicule pensée d'avoir épuisé ces divers sujets; c'est à peine si nous en avons dessiné les grandes lignes, et nous nous proposons bien d'en faire l'objet de nos études dans l'avenir. Mais combien déjà n'est-il pas sorti, de nos discussions et de nos lectures en commun, des idées sérieuses, pratiques, dont plusieurs ont déjà profité! Nous en avons la preuve par les innovations que l'on signale dans la paroisse. Deux de nos collègues ont construit des silos, dont le contenu est d'une qualité supérieure, m'assure-t-on, MM. Julien Jobidon et P. Huot; plusieurs d'entre vous ont adopté l'excellent système de soigner leur bétail au fourrage haché, préparé à l'eau chaude; un certain nombre se font un devoir de construire un abri pour le fumier; on inaugure la culture du blé-d'inde de l'ouest, pour donner aux animaux quand le pâturage est épuisé; généralement on remarque une émulation, un travail dans le sens du progrès qui était inconnu parmi nous. Messieurs, cette émulation, ce progrès, je n'hésite pas à déclarer avec la plus entière conviction que vous le devez à l'existence de votre cercle agricole.

Faisons donc tous nos efforts pour le rendre de plus en plus prospère, travaillons de toutes nos forces à son succès, non-seulement en assistant à toutes les réunions — et sous ce rapport je ferai remarquer que sur 67 membres actifs, l'assistance moyenne n'a été que de 30 membres — travaillons à son plus grand succès, disais-je, non-seulement en assistant régulièrement aux séances; mais engageons les personnes qui n'en forment pas partie à joindre leurs efforts aux nôtres.

« Noblesse oblige » dit le proverbe. Messieurs, dès nos débuts, je le rappelle, la plus haute autorité du pays a béni et encouragé notre œuvre. Celle-ci ne peut déchoir avec une telle protection. Ne serions-nous pas criminels au premier chef si, par notre apathie ou notre indifférence, nous en compromissions le succès? Votre zèle m'est sûr garant que vous serez dignes dans l'avenir de votre passé.

Edm. Rousseau, Secrétaire.

### Convention annuelle de la société d'industrie laitière.

Arthabaskaville est le chef-lieu d'un district important plus communément connu chez les cultivateurs sous le nom de « Les bois francs. » Ce district présente une belle région

agricole, mais l'industrie laitière proprement dite n'y semble pas encore avoir ses coudées franches. C'est pour cette raison que les citoyens d'Arthabaska ont invité l'an dernier la société d'industrie laitière de la province de Québec à tenir au village d'Arthabaskaville sa convention annuelle.

Comme nos lecteurs le savent déjà, cette invitation a été acceptée et la convention annuelle de la société d'industrie laitière a eu lieu à Arthabaskaville les mercredi et jeudi, onze et douze décembre dernier.

Le mardi, dix décembre, veille de l'ouverture de la convention a eu lieu une réunion du bureau de direction de la société pour voir aux préliminaires de la convention et procéder à l'audition des comptes du secrétaire-trésorier.

Les séances de la convention ont eu lieu dans la salle d'audience du Palais de Justice du district, qui constituait pour la circonstance un excellent local bien confortable, parfaitement chauffé, etc.

### PREMIER JOUR DE LA CONVENTION.

#### SÉANCE DU MATIN.

Le mercredi, 11 décembre, la convention tient sa première séance sous la présidence de l'hon. M. Boucher de la Bruère.

Voici la liste, aussi complète que possible, des personnes qui ont assisté aux diverses séances. Messieurs les membres du clergé ont bien voulu continuer à montrer l'intérêt qu'ils prennent aux travaux de nos conventions et se sont portés encore cette année en bon nombre à nos séances. Ceux dont nous avons pu nous procurer les noms, sont: Les révérends MM. Buisson, curé, et Lafond, vicaire, de Saint-Christophe d'Arthabaska, Tessier, de Victoriaville, Richard, de Sainte-Sophie, Caron, de Kingsy Fall's, Blondin, de Saint-Félix, Chartier et Choquette, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, Beaudry, de la Présentation de Saint-Hyacinthe, Côté, de Saint-Valérien de Milton, Montminy, de Saint-Agapit de Beauvillage, Gérin, de Saint-Justin, Béland, Milot, Gendreau, les révérends pères Antoine et Joseph, trappistes, d'Oka, etc.

Parmi les laïques, nous avons remarqué les honorables MM. colonel Rhodes, ministre d'agriculture de la province de Québec, qui a suivi avec un intérêt marqué toutes les séances, de La Bruère, président de la société d'industrie laitière, Dr Ross, de Sainte-Anne la Pérade, sénateur et conseiller législatif, Beaubien, président de la compagnie du Haras national, Laurier, M. P., MM. les députés Bernatchez, de Montmagny, Brauchamp, de Deux Montagnes, Picard, de Richmond et Wolfe, Lavergne, de Drummond et Arthabaska, MM. Marsan, de L'Assomption, et Ritchie, de Sainte-Anne la Pérade, membres du Conseil d'agriculture, Barnard, secrétaire du Conseil d'agriculture et directeur des Journaux d'agriculture, S. J. Foster, de Knowlton, et McCallum, de Denville, représentants des sociétés d'industrie laitière locales de Brôme et de Mégantic, Dr Couture, M. V. de Québec, secrétaire de la commission des livres de généalogie des races bovines et chevalines canadiennes, Bourque, de Sherbrooke, Fortier, de Saint-Prime du Lac Saint-Jean, Brodeur, de Saint-Hughes, Préfontaine de Durham, Dr Bruneau, de Sorel, Chicoyne, de Saint-Marc, Ant. Taschereau, de Sainte-Marie de la Beauce, Frs Dion, de Sainte-Thérèse, J. de L. Taohé, secrétaire de la société d'industrie laitière, A. Lord, de Portneuf, Allard, de Saint-Alphose de Granby, D. Nault, Lippens, de Québec, Joseph Baubina, de Montréal, Méthot, de Trois-Rivières, Vigneau, de Saint-Marcel, Gérin, de Montréal, Leclerc, de Sainte-Thérèse, les professeurs et inspecteurs de la société, MM. Archambault, Painchaud, McDonald et Côté, etc., etc.

La Gazette de Montréal avait un représentant dont le nom nous échappe, et la presse était représentée par MM.

Chicoyne, du *Pionnier* de Sherbrooke, J. A. Poisson, correspondant du *Star*, J. C. Chapais, du *Journal d'agriculture*, un représentant du *Sorelois*, et par M. Tousignant, de l'*Union des Cantons de l'Est*.

Le président de l'Association d'industrie laitière de la puissance du Canada, M. D. McPherson, assistait à la convention sur invitation spéciale et occupait un siège sur l'estrade, à côté de M. le président.

Les messieurs dont les noms suivent ont donné des conférences ou prononcé des discours, au cours de la convention : Révérends MM. Chartier et Choquet, les honorables colonel Rhodes, de La Bruère, Dr Ross, Ls Beaubien, MM. J. A. Chicoyne, Ed. A. Barnard, J. A. Couture, Damien Leclerc, Aimé Lord, J. B. Vigneau, D. M. McPherson, J. C. Chapais.

D'autres conférenciers avaient été invités mais n'ont pu se rendre à la convention. Ce sont : MM. O. E. Dalaire, J. A. Vaillancourt, Chs Préfontaine, A. Casavant.

Outre les discours et conférences prononcés par les MM. ci-haut nommés, des rapports ont aussi été mis devant la convention par les professeurs et inspecteurs de la société.

Les citoyens d'Arthabaska et des environs ont tenu à prouver qu'ils étaient grandement intéressés par les travaux de la convention dont ils avaient provoqué la réunion dans leur village et ont assisté en grand nombre à toutes les séances. Nous avons remarqué entre autres : MM. Rainville, Bourbeau, Crépeau, Cannon, Poisson, Lavergne, Méthot, Felton, Barwis, etc.

Des échantillons d'ensilage, une baratte avec levier remplaçant la manivelle ordinaire comme moteur, un malaxeur horizontal pour le beurre, une tinette à beurre revêtue de métal (fer-blanc) intérieurement, et remplie de beurre, et une autre tinette pleine avec couvercle posé de la même manière que le fond, sont exposés pour être soumis à l'examen des membres de la convention.

La séance s'ouvre à 10 $\frac{1}{2}$  heures par une invitation faite par l'hon. Président aux personnes présentes de venir enregistrer leur nom comme membres de la société en payant leur souscription d'une piastre.

M. Chapais, secondé par M. l'abbé Montminy propose qu'un comité soit nommé pour examiner les échantillons de conserve d'ensilage mis devant la convention, les classer et faire rapport. MM. Bourque, Brodeur et Taschereau sont nommés membres de ce comité.

Un autre comité composé de MM. Chicoyne, Leclerc et Dion est nommé pour examiner les appareils exposés et faire rapport.

MM. Dr. Bruncau et Préfontaine, nommés auditeurs à la séance du bureau de direction, la veille, font rapport qu'ils ont examiné les comptes du Secrétaire-trésorier, M. Taché, qu'ils les ont trouvés parfaitement corrects et font suivre leur rapport d'un éloge bien mérité sur la manière dont M. Taché s'acquitte de ses fonctions.

M. le Secrétaire lit le procès-verbal de la dernière convention, qui est adopté, et donne un résumé des opérations de la société pour l'année 1889.

M. Chapais annonce à la convention que l'hon. M. Louis Beaubien, président de la compagnie du Haras national, a amené à Arthabaska un char de chevaux appartenant au haras, afin de les exposer devant les membres de la convention d'industrie laitière. Ces chevaux paraderont de midi à deux heures, et tous les assistants sont invités à aller les voir.

M. le Président, prie l'hon. M. Beaubien de donner lui-même quelques explications à ce sujet. M. Beaubien se rend à cette invitation et fait voir en quelque mots l'importance que présente pour les cultivateurs canadiens la question de l'élevage de beaux et de bons chevaux. Les chevaux normands et percherons qui sont la propriété de la compagnie du Haras national sont tous des chevaux de choix, bien au

dessus de l'ordinaire, et ont plusieurs d'entre eux remporté des prix dans les expositions et concours de leur pays natal. Il espère qu'on saura apprécier leur valeur et seconder les efforts que fait la compagnie du Haras pour l'amélioration de la race chevaline au Canada.

La séance s'ajourne de 11 $\frac{1}{2}$  à 2 heures.

#### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

L'hon. Président prend le fauteuil à 2 $\frac{1}{2}$  heures.

Le comité nommé pour examiner la conserve d'ensilage demande qu'on lui adjoigne comme membres MM. les abbés Chartier et Choquette, et il est accédé à cette demande.

M. l'inspecteur McDonald donne lecture de son rapport d'inspection et ce rapport est ensuite discuté, sur divers de ses points par MM. les abbés Gérin et Montminy, M. Taché, Allard, DeNault.

Le comité chargé d'examiner la conserve d'ensilage présente à la convention son rapport :

Il a examiné neuf échantillons de conserve, et ces échantillons sont classés comme suit :

Séminaire de Saint-Hyacinthe.....	No 1
M. Lemire de la Baie-du-Bevre.....	No 2
L'hon. Colonel Rhodes, Québec.....	No 3
L'institution des Sourds-Muets de Mile-End.....	No 4
L'hon. Ls. Beaubien, Outremont.....	No 5
M. Préfontaine, de Durham.....	No 6
M. Carrier, de Saint-Agapit de Beauvillage.....	No 7
L'école d'agriculture de l'Assomption.....	No 8

M. Fréchette de Saint-Agapit de Beauvillage a exposé un échantillon de conserve de trèfle qui a été trouvé excellent. On ne l'a pas cependant classé avec les autres, vu qu'ils étaient tous des échantillons de conserve de blé-d'inde et qu'il était le seul de trèfle. Comme MM. les abbés Chartier et Choquette ont été nommés membres du comité qui vient de faire rapport, et que le séminaire de Saint-Hyacinthe dont ces messieurs font partie exposait un échantillon de conserve, le comité désire constater que ces deux Messieurs se sont retirés au moment de l'examen de l'échantillon du séminaire et n'ont pas concouru à son classement.

Après lecture de ce rapport, M. l'abbé Chartier, invité à prendre la parole, fait part à la convention de l'expérience qu'il a acquise pendant les deux années dernières, dans la confection de la conserve, et dans la manière de cultiver le blé-d'inde d'ensilage. Entr'autres choses, il constate qu'on a péché autrefois en semant le blé-d'inde trop fort.

M. Rainville, après avoir entendu les remarques de M. l'abbé Chartier, manifeste le désir d'entendre l'hon. M. Beaubien sur la même question. M. le Président, prie ce monsieur de vouloir bien se rendre au désir exprimé.

L'hon. M. Beaubien commence par faire l'éloge du clergé qui s'occupe non seulement des intérêts religieux des cultivateurs, mais aussi de leurs intérêts temporels. Voyant tous les avantages que le cultivateur peut retirer de la pratique de l'ensilage, un illustre personnage ecclésiastique, Son Eminence le Cardinal Taschereau a cru devoir recommander à son clergé, dans une circulaire spéciale, de faire connaître l'ensilage et de tâcher d'en propager la pratique parmi les cultivateurs. Mgr l'évêque de Nicolet en a fait autant. Il désire avoir quelques renseignements des membres du comité, sur la manière dont ils ont porté leur jugement, et savoir pourquoi il n'a pris que le cinquième rang avec son échantillon de conserve.

M. Brodeur lui répond que son ensilage est trop doux et ne semble pas avoir assez fermenté. Pour ce qui est de celui de l'école d'agriculture de l'Assomption, il a l'apparence de fourrage sec qui n'a pas du tout fermenté et qui a été ensilé trop mur.

M. Marsan, directeur de l'école de L'Assomption dit que le comité a touché juste en indiquant les défauts de son ensilage. Le blé d'inde a été coupé trop mur, le hachepaille l'a coupé trop long, et le silo a été empli trop vite, tout cela par suite de circonstances incontrôlables.

M. le président propose à la convention de recevoir le rapport des délégués nommés à la dernière convention par la société pour assister à une convention fédérale des sociétés d'industrie laitière de la Puissance du Canada. Cette proposition est agréée et M. J. C. Chapais est prié de faire la lecture du dit rapport :

Par ce rapport des délégués il appert que le premier résultat de la convention en question a été la création d'une société appelée *Société d'industrie laitière de la Puissance du Canada*. Le second résultat a été que la nouvelle société aussitôt créée a eu une entrevue avec le comité d'agriculture de la Chambre des Communes et a obtenu de ce comité l'adoption de deux résolutions dont l'une recommande au gouvernement la nomination d'un commissaire de laiterie pour toute la Puissance, et l'autre prie le même gouvernement de vouloir bien aider la dite société à atteindre le but qu'elle se propose, celui de développer l'industrie laitière. La société a, de plus, eu une entrevue avec l'honorable Premier ministre de la Puissance et a été fort bien accueillie par lui.

Depuis que la convention fédérale a eu lieu, un vote de \$3000.00 a été affecté par la législature à l'industrie laitière, mais n'a cependant pas été mis au service de la nouvelle société. Aucune action n'a encore été prise au sujet de la nomination d'un commissaire de laiterie. Le bureau de direction a donc cru qu'il est urgent que la présente convention prenne une action directe sur ce sujet, et il a chargé le rapporteur des délégués, M. Chapais, de rédiger une résolution qui, si elle est adoptée par la convention, devra être signée par tous ses membres et expédiée ensuite sous forme de requête à qui de droit. Voici cette résolution maintenant soumise pour acceptation, s'il y a lieu :

Les membres de la société d'industrie laitière de la province de Québec réunis en convention à Arthabaska, après avoir entendu la lecture du rapport des délégués qu'ils ont nommés l'an dernier pour assister à une convention fédérale d'industrie laitière, considérant :

Que le rapport des dits délégués montre que l'effet de la convention fédérale en question a été la création d'une société fédérale d'industrie laitière ;

Que la société ainsi créée a eu une entrevue avec le comité d'agriculture de la Chambre des Communes et a obtenu du dit comité l'adoption des deux résolutions qui suivent :

1. " Il est proposé par M. T. S. Sproule, secondé par M. Hesson, et résolu unanimement que vu l'extension et l'importance de l'industrie laitière au Canada, et la nécessité de sauvegarder ses intérêts, le comité croit devoir recommander la nomination d'un commissaire de l'industrie laitière chargé de surveiller et de promouvoir autant que possible le progrès des divers éléments de cette branche importante de l'industrie nationale ;

2. " Il est proposé par M. Fisher, secondé par M. McNeil, et résolu unanimement que le comité a appris avec satisfaction la création de la société d'industrie laitière de la Puissance du Canada et est d'opinion que vu les avantages généraux qui doivent découler des travaux de cette association et du vaste programme auquel elle a à faire face, tout encouragement possible devra lui être prodigué ;"

Que l'adoption de l'une de ces résolutions a eu pour résultat le vote d'un octroi de trois mille piastres (\$3,000) en faveur de l'industrie laitière ;

Que la nomination d'un commissaire de l'industrie laitière recommandée par l'autre résolution semble urgente ;

Que les deux résolutions ci-dessus ont trait à l'une des in-

dustries les plus importantes qui concourent à la prospérité nationale ;

Ont résolu à l'unanimité qu'ils attirent respectueusement l'attention du gouvernement fédéral sur les deux résolutions ci-dessus citées et le sollicitent humblement de bien vouloir prendre une action immédiate dans le sens qu'elles comportent en nommant d'abord un commissaire de l'industrie laitière, puis en renouvelant à l'avenir ou augmentant le vote de l'octroi de trois mille piastres (\$3,000) déjà obtenu, mais en le mettant à la disposition de la société fédérale d'industrie laitière pour l'aider à atteindre le but pour lequel elle a été créée.

Cette résolution telle que soumise à la convention est adoptée par elle à l'unanimité, signée par tous les membres présents, et il est décidé qu'elle devra être adressée par M. le secrétaire de la société, sous le plus court délai, à Son Excellence le Gouverneur-Général, en Conseil.

Et la séance s'ajourne de 5½ heures à 8 heures.

#### SÉANCE DU SOIR.

La séance est ouverte à 8½ heures par l'hon. Président qui prononce son discours officiel d'ouverture de la convention. Il commence par faire l'éloge des colons qui ont les premiers pénétré dans les cantons appelés " Les Bois-francs " et qui ont défriché la forêt recouvrant alors la région qui s'appelle aujourd'hui Somerset, Stanfold et Arthabaska. Ils ont conquis une belle région à l'agriculture et c'est avec plaisir que la société d'industrie laitière répond à l'invitation qui lui a été faite de tenir sa convention de cette année dans ce beau district. Seulement elle a un regret à exprimer, c'est de ne pas voir assister à ses séances celui à l'initiative de qui est due la tenue de la présente convention à Arthabaskaville, l'hon. M. Ed. Pacaud, conseiller législatif, que la mort vient d'enlever à l'estime de ses concitoyens.

La société est des plus sensibles à la sympathie et au bon accueil que lui font les citoyens d'Arthabaskaville. Elle comprend que cet accueil est dû surtout à l'importance de l'industrie qu'elle représente. En effet elle est importante l'industrie qui permet de mettre en regard deux chiffres aussi différents et indiquant un aussi grand progrès que ceux-ci : Au début de la Confédération, en 1868, le Canada a exporté 6,111,482 lbs de fromage ; l'été dernier l'exportation a dû dépasser 90,000,000 de livres.

Le progrès est moins marqué du côté du beurre, mais il y a cependant progrès.

La fromagerie-école de la société a été fréquentée par 41 élèves en 1889. Les inspecteurs de la sociétés ont visité 314 fabriques dont 30 beurrieres et 264 fromageries. Sur ce nombre de fabriques, 30 sont fournies de lait par des cultivateurs de langue anglaise, ce qui démontre que notre société n'a pas, comme quelques personnes semblent le croire, un caractère canadien-français exclusif. Elle est au contraire essentiellement provincial et canadienne, pour tous les habitants de la province à laquelle nation qu'ils appartiennent.

La société a envoyé, l'an dernier, des délégués à une convention fédérale d'industrie laitière tenue à Ottawa. Le résultat de cette convention a été la création d'une société fédérale d'industrie laitière, l'obtention d'un octroi de \$3,000 pour les fins de l'industrie laitière dans la Puissance, et aura il est à espérer, pour effet prochain la nomination d'un commissaire de l'industrie laitière.

La société compte maintenant sept ans d'existence. Elle a tenu avec grand succès des conventions à Saint-Hyacinthe, à Québec, à Trois-Rivières et à L'Assomption et elle n'augure pas moins de succès de celle qu'elle tient présentement à Arthabaska. La présence de l'hon. colonel Rhodes, commissaire de l'agriculture, des personnages occupant de hautes positions

politiques, et des membres distingués de toutes les classes de la société lui font voir qu'elle possède la sympathie de tous et qu'elle défend une cause nationale.

M. le Président, son discours terminé, prie l'hon. commissaire d'agriculture de vouloir bien prendre la parole. L'hon. colonel Rhodes se lève au milieu des applaudissements de l'assemblée et prononce un discours dont voici un court résumé: Il a laissé toutes ses occupations pour assister aux séances de la convention parce qu'il éprouve un grand plaisir à rencontrer une assistance intelligente, comme celle qu'il voit devant lui. En sa qualité de commissaire d'agriculture, il a besoin d'être aidé et instruit, et il considère tous les assistants comme autant de confrères qui l'aideront dans la rude besogne qu'il a à accomplir. Il a une connaissance spéciale du comté d'Arthabaska, et l'un des assistants, M. Gagnon, a été son compagnon, lorsqu'il travaillait à la création du chemin de fer du Grand-Tronc qui, partant de Québec, traverse cette région pour se rendre à Montréal. Il y a longtemps de cela et, pourtant, quoique vieux maintenant, il se sent encore capable de travailler au bien du pays pourvu qu'on l'aide par des conventions où il peut prendre des conseils comme celle d'aujourd'hui. Son prédécesseur, dans le département qu'il occupe, l'hon. M. Ross a inauguré une politique favorable à l'industrie laitière et il est heureux et désireux de continuer son œuvre. Il peut dire, quoique obligé d'être discret, en sa qualité de ministre, que le gouvernement de Québec est disposé à augmenter l'an prochain les estimés en faveur de l'agriculture. Il voit avec plaisir que le clergé est favorable à la classe agricole et travaille à la faire progresser. Quoiqu'anglais, il voit avec plaisir le grand développement de la race française qui le doit à sa grande moralité. Il est animé des meilleures dispositions vis-à-vis de la classe agricole à quelque race qu'elle appartienne et est disposé à l'aider. C'est pour la faire progresser qu'il a proposé et obtenu l'an dernier la création de l'ordre du mérite agricole. Il est enchanté de la présente convention qui est d'une grande importance pour l'agriculture, vu que nous avons toujours à apprendre dans cette branche comme dans les autres. Il fera à ses collègues un excellent rapport de tout ce qu'il a vu et entendu à Arthabaska.

M. le Président remercie l'honorable commissaire des bonnes paroles qu'il vient de prononcer à l'égard de la convention et espère qu'il remportera une si bonne impression de sa visite qu'il recommandera à ses collègues l'augmentation de la subvention faite par le gouvernement à la société. Il invite ensuite l'hon. Dr. Ross, sénateur et conseiller législatif à adresser la parole à la convention.

L'honorable sénateur commence en remerciant l'hon. commissaire de l'agriculture de lui avoir donné crédit pour ce qu'il a cru de son devoir de faire pour l'agriculture en général et pour l'industrie laitière en particulier. Il considère que cette dernière est un des facteurs importants de la prospérité nationale. Cependant, il ne voudrait pas conseiller qu'on s'y livre exclusivement. Si un cultivateur ayant des œufs les met tous dans un même panier, qu'il arrive un accident à ce panier, tous les œufs sont perdus. S'il en a mis dans plusieurs paniers, il n'en perdra qu'une partie. Il faut faire un peu de tout en agriculture pour être sûr d'avoir toujours du profit. Il croit qu'on a établi trop de fromageries. En tout ce qui concerne l'agriculture, il faut éviter l'engouement et l'enthousiasme. Pour faire une bonne culture il faut au cultivateur autant de réflexion et de calcul qu'il en faut à un politicien pour rédiger une note diplomatique. En effet l'agriculture est la base de tout et si elle souffre, tout souffre. Au contraire, lorsque le cultivateur prospère, non-seulement il enrichit sa famille, mais il contribue à enrichir aussi son pays.

L'hon. M. Ross ayant terminé son discours, M. l'abbé

Choquette du séminaire de Saint-Hyacinthe lui succède. Comme le gouvernement de Québec a créé à Saint-Hyacinthe un laboratoire de chimie expérimentale agricole dont il a confié la direction aux Messieurs du séminaire de Saint-Hyacinthe, le bureau de direction de la société a cru qu'il serait utile de faire connaître à la convention le programme des travaux qui seront exécutés à ce laboratoire, et il a invité, à cet effet, M. l'abbé Choquette, chimiste chargé de faire les expériences et analyses dans le nouveau laboratoire. M. l'abbé expose ainsi ce programme. Il a déjà analysé sept variétés de blé-d'inde et un échantillon de superphosphate venant de Capelton. Il se propose de faire des analyses de divers échantillons de conserve d'eustlage. Le collège va faire des essais de culture de différents blé-d'inde afin que les analyses qu'on fera au laboratoire portent toutes sur des spécimens cultivés dans des conditions identiques à tous égards. Les engrais commerciaux seront l'objet d'essais et d'analyses suivies. Les substances alimentaires destinées au bétail seront étudiées. Il importe, par exemple, de se rendre compte si le son obtenu dans les moulins à rouleaux vaut celui produit par les moulins à meules; de connaître à quelle époque il importe de faire la fenaison pour avoir le foin le plus nourrissant et le plus assimilable possible. Le laboratoire révélera tout cela. Enfin, on se propose de consacrer une grande partie du travail à faire aux problèmes qui intéressent plus spécialement l'industrie laitière. Tel est à peu près le programme qu'on se propose de mettre à exécution au laboratoire de chimie expérimentale agricole du séminaire de Saint-Hyacinthe.

Comme on est sur la question des essais et expériences agricoles, M. le Président en profite pour donner la parole à M. J. A. Chicoiyne de Sherbrooke qui a préparé pour la convention une étude sur la ferme expérimentale centrale d'Ottawa. Le conférencier déclare d'abord qu'il n'entend pas faire une description détaillée des fermes expérimentales de la province, qui, bien que de création toute récente, demanderaient déjà des volumes pour être décrites dans tous leurs détails. Tout ce qu'il veut, c'est faire ressortir les avantages qui doivent nécessairement découler de l'établissement de ces fermes expérimentales pour l'agriculture. En faisant connaître ces avantages nombreux ainsi que les grandes lignes des opérations qui rentrent dans les attributions de ces fermes, il seconde les efforts de ceux qui les ont créées et spécialement ceux de l'hon. ministre d'agriculture, M. Carliog, qui prend un intérêt tout particulier à la ferme centrale expérimentale d'Ottawa, celle qui offre le plus d'intérêt pour nous, cultivateurs de la province de Québec.

L'expérimentation est la base des connaissances agricoles. Ces connaissances nous sont toutes venues les unes après les autres à la suite d'observations et d'expériences répétées. Mais ces observations et ces expériences laissées à l'initiative privée ne produisent que des effets fort lents. C'est pour cela que dans presque tous les pays où l'agriculture est en honneur, les gouvernements ont pris en main l'œuvre d'expérimentation et ont créé à cet effet des stations et des fermes expérimentales. C'est à cette idée qu'est due l'existence de la ferme centrale expérimentale d'Ottawa dont nous nous occupons en ce moment. On n'est encore là qu'au début et cependant le travail fait est déjà considérable. On y fait des analyses d'engrais commerciaux, l'essai des graines de semence, des plantations d'arbres forestiers et fruitiers au point de vue de l'acclimatation des bonnes essences étrangères. On trouve dans les étables et bâtiments de la ferme des chevaux, du bétail et des volailles de différentes races réunies ensembles pour en faire des études comparatives. Enfin, les cultivateurs sont libres d'envoyer au directeur de la ferme toute substance dont ils désirent faire l'analyse pour en constater la valeur, et ce gratuitement.

Déjà la ferme centrale a obtenu un magnifique résultat d'une de ses expériences. Divers blés étrangers ont été essayés sur la ferme même, et de nombreux échantillons de mêmes blés ont été en même temps distribués à des cultivateurs de diverses parties de la Puissance. L'un de ces blés, le blé de Ladoga, russe d'origine, s'est montré d'excellente qualité et très hâtif. En effet il mûrit 10 jours avant le blé de la Mer noire réputé jusqu'à présent le plus hâtif dans notre province. Ce blé sera donc une précieuse acquisition dans notre climat où la belle saison est si courte, et où les gelées hâtives d'automne font tant et si souvent de tort aux récoltes. Le conférencier termine en conseillant aux cultivateurs d'aller visiter la ferme centrale expérimentale d'Ottawa, certains qu'ils sont d'y trouver beaucoup de choses intéressantes et instructives. Il espère qu'on parviendra à obtenir des compagnies de chemins de fer des passages à prix réduits pour aller faire ces visites.

M. le Dr Couture, secrétaire de la commission des livres de généalogie des races bovines et chevalines canadiennes succède à M. Chicoyne et donne un aperçu des entrées faites jusqu'à ce jour dans le livre de généalogie de la race bovine canadienne. Il y a deux classes dans le livre, celle des animaux de race pure canadienne et celle des croisés jersey-canadiens, ouverts d'après le principe que le bétail canadien est de même origine que le bétail jersey. Il y a actuellement 232 vaches et 68 taureaux canadiens et 98 vaches et 38 taureaux jersey-canadiens d'enregistrés.

M. le Dr donne des détails sur le bétail canadien, ses traits caractéristiques, les endroits de la Puissance où on le trouve. Les deux centres où il est le plus nombreux sont la Baie Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix, et Saint-Denis, dans le comté de Kamouraska. Le bétail de la Baie Saint-Paul est petit, délicat, et se rapproche du jersey par la couleur et la forme. Celui de Saint-Denis est plus gros, plus développé et surtout de couleur noire avec barre fauve sur le dos.

Le conférencier termine en donnant le rapport du concours des vaches laitières canadiennes dont voici le résultat :

Les deux seuls concurrents, cette année, étaient MM. Salomon et Désiré Philibert, de la paroisse de Saint-Justin, qui a déjà eu sa célèbre *Major*, la vache de M. le curé Gérin.

La vache de M. Salomon Philibert, la *Noire*, a donné, en une semaine de temps, 285 lbs et 8 oz de lait, dont on a fait 12 lbs et 13½ oz. de beurre ; dans le même temps, la vache de M. Désiré Philibert a donné 227 lbs et 13 oz de lait, dont a fait 9 lbs et 7½ oz. de beurre.

Le premier prix du concours, \$40.00, et le second prix, de \$30, sont respectivement accordés à ces messieurs.

La séance s'ajourne jusqu'à 9½ heures du lendemain.

#### SECOND JOUR DE LA CONVENTION.

##### SÉANCE DU MATIN.

A 9½ heures l'hon. président prend le fauteuil et donne la parole à M. Vigneau qui donne une conférence fort intéressante sur la fabrication du fromage. Le travail du conférencier qui roule sur des détails techniques de fabrication est très élaboré, d'une clarté et d'une précision qui lui attire des éloges bien mérités de la part de M. Barnard.

A la suite de la conférence de M. Vigneau, il s'engage une discussion très vive et magnifiquement soutenue à laquelle prennent part un grand nombre de membres de la convention. L'intérêt de la discussion est d'autant plus marqué que M. McPherson, président de la société d'industrie laitière de la Puissance du Canada et justement appelé le *roi du fromage*, prend part à la discussion, résout les questions posées à mesure qu'elles se présentent et termine le débat en le résumant d'une manière très claire, et en groupant les diverses solutions des questions discutées.

Cette discussion finie, M. Damien Leclere entretient la

convention sur la fabrication du beurre dans un travail aussi remarquable à tous égards que celui de M. Vigneau qui l'a précédé et que celui de M. Aimé Lord qui, après M. Leclere, donne des renseignements, fruits de son expérience sur le barattage et la température à laquelle il doit se faire.

Une discussion s'engage entre MM. Leclere et Lord et bientôt le débat devient général. Les questions se pressent, les problèmes surgissent et les deux conférenciers qui ont répondu à tout, intéressent tout le monde par leur raisonnement serré et leur manière habile d'élucider les points les plus obscurs des demandes posées. MM. Barnard, Taché, le révérend père Antoine, Bernatchez, révérend père Joseph, Marsan prennent part au débat.

M. Chapais, au sujet de la température à laquelle doit se faire le barattage fait part à la convention de notes qu'il a recueillies sur cette question et qui jettent quelque lumière sur la difficulté qu'on éprouve à baratter la crème et à faire venir le beurre dans certaines saisons et en diverses circonstances.

La discussion se continue encore pendant quelque temps et se termine par un vote de remerciements proposé par M. Bourque à MM. Vigneau, Allard et Lord pour la manière intéressante dont ils ont entretenu la convention. De l'aveu de tous, dit M. Bourque, cette discussion qui vient d'avoir lieu est certainement ce qui s'est fait de plus important à la convention.

La séance est ajournée de 11½ à 2 heures, et les assistants sont avertis qu'une nouvelle parade des chevaux du Haras national aura lieu entre les deux séances.

##### SÉANCE DE L'APRÈS MIDI.

La séance s'ouvre à 2½ heures. En prenant le fauteuil, M. le président invite la convention à procéder aux élections du bureau de direction et des officiers de la société pour l'année 1890. Avant qu'on procède à ces élections, M. le président remercie la société de l'honneur qu'elle lui a fait de le nommer chaque année président, depuis qu'elle est fondée, c'est-à-dire depuis sept ans. Il a fait son possible pour promouvoir autant que possible les intérêts de la société en occupant sa charge, et il est encore prêt, en sa qualité de membre, à lui rendre tous les services possibles. Mais, il considère qu'il a fait sa part comme président et désire qu'on confère cette année cette charge à un autre qu'à lui. Il espère qu'on prendra en considération le désir qu'il vient d'exprimer.

En face de ce désir de M. le président sortant de charge, M. S. Fortin, secondé par M. A. Taschereau, propose que M. N. Bernatchez, M. P. P., pour Montmagny, vice-président actuel soit élu président ; cette proposition est agréée.

M. le Dr Bruneau, secondé par M. Chicoyne, propose alors que l'hon. M. Boucher de LaBruère soit nommé président-honoraire de la société. Il désire que sa proposition soit considérée comme un hommage rendu à l'honorable ex-président, pour la manière juste, digne et impartiale avec laquelle il a toujours présidé aux travaux et aux assemblées de la société. En le nommant président-honoraire on aura encore droit de compter sur son dévouement, comme par le passé, et en même temps la société prouvera qu'elle sait apprécier à leur juste valeur les services qu'il lui a rendus tant qu'il en a été le président, c'est-à-dire depuis l'époque de sa fondation.

Cette proposition est agréée à l'unanimité et au milieu des applaudissements de la convention. Puis on procède au reste des élections qui, finalement, donnent le résultat suivant :

##### OFFICIERS.

PRÉSIDENT HONORAIRE.—L'honorable P. Boucher de LaBruère. (1)

PRÉSIDENT ACTIF.—M. N. Bernatchez, M. P. P. (2)

VICE-PRÉSIDENT.—M. l'abbé Chartier. (3)

SECRETÉIRE-TRÉSORIER.—M. J. de L. Taché.

## DIRECTEURS.

DISTRICTS.	DIRECTEURS.	RÉSIDENCE.
Arthabaska	F. Préfontaine	South-Durham
Beauce	Ant. Taschereau (4)	Ste-Marie de la Beauce
Beauharnois	D. McPherson (5)	Lancaster, Ont.
Bedford	S. A. Fisher (6)	Brôme
Charlevoix	Chs Martel (7)	Baie St-Paul
Chicoutimi et Saguenay	S. Fortin	St-Prime
Iberville	O. Bergeron	St-Athanase
Joliette	J. J. A. Marsan	L'Assomption
Kamouraska	J. C. Chapais	St-Denis
Montmagny	Jacques Collin (8)	St-Thomas, Montmagny
Montréal	Alexis Chicoyne	St-Marie
Québec	L'abbé T.	
	Montminy	St-Agapit
Richelieu	Dr Ad. Bruncau	Sorel
Rimouski	Chs Préfontaine (9)	Isle-Verte
St-François	N. Bourque (10)	Sherbrooke
St-Hyacinthe	L. T. Brodeur	St-Hugues
Terrebonne	Frs Dion	Ste-Thérèse
Trois-Rivières	L'abbé D. Gérin	St-Justin

(1) L'hon. P. B. de LaBruère est nommé en remplacement de Mer Labelle.

(2) M. N. Bernatchez est nommé en remplacement de l'hon. P. B. de LaBruère.

(3) M. l'abbé Chartier est nommé en remplacement de M. N. Bernatchez.

(4) M. Ant. Taschereau est nommé en remplacement de J. Bilodeau.

(5) M. D. McPherson est nommé en remplacement de M. S. A. Brodeur.

(6) M. J. A. Fisher est nommé en remplacement de M. H. Poirier.

(7) M. Chs. Martel est nommé en remplacement de M. C. Côté.

(8) M. Jacques Collin est nommé en remplacement de M. N. Bernatchez, Jr.

(9) M. Chs. Préfontaine est nommé en remplacement de M. E. Hébert.

(10) M. N. Bourque est nommé en remplacement de M. A. McCallum.

M. N. Bernatchez, nouveau président, prend le fauteuil après avoir remercié la convention de l'honneur qu'elle lui a fait de le nommer à la charge dont il vient d'assumer les fonctions. Il fera de son mieux pour se montrer digne de cet honneur mais craint bien de ne pouvoir suivre en tout le bel exemple que lui laisse à imiter son honorable devancier qui a si bien su remplir la charge qu'il vient de résigner.

Sur proposition à cet effet, un comité composé de MM. Dr. Bruncau, Hébert, Chicoyne et Leclere est nommé pour examiner les échantillons de beurre exposés devant la convention et faire rapport.

M. le président donne la parole à M. Ed. A. Barnard qui entretient la convention sur la valeur des vaches canadiennes et croisées jersey-canadiennes comme vaches à lait et sur l'alimentation rationnelle du bétail pour la production du lait. Les principes posés par M. Barnard sont élucidés par un grand tableau dont le confère donne l'explication au cours de la conférence. Il démontre que la vache canadienne ou croisée Jersey-canadienne est une des meilleures laitières et qu'avec une alimentation bien entendue, elle donne un profit très rémunérateur. Les chiffres cités par M. Barnard ont été

contrôlés sévèrement et peuvent subir la critique la plus minutieuse.

L'honorable M. Laurier étant entré dans la salle pendant l'entretien de M. Barnard, M. le président l'invite à vouloir bien prendre la parole, sachant que tous les membres de la convention seront heureux de l'entendre. Se rendant avec bienveillance à cette invitation, l'hon. M. Laurier débute en s'excusant vu qu'il ne se sent pas sur son terrain en parlant de l'agriculture. Il a souvent fréquenté la salle où il a le plaisir de rencontrer la présente convention mais dans un tout autre but que celui qui l'amène aujourd'hui. Cependant, tout en étant plus fort en politique et en droit qu'en agriculture, il sait ce que vaut celle-ci. Il se rappelle le mot de Sully qui aimait à dire : Pâturage et labourage sont les mannelles de la France, et aussi celui de Henri IV qui voulait que chaque paysan de son royaume put mettre chaque dimanche la poule au pot. Bien que l'agriculture ait été négligé autrefois au point qu'un anglais de Sherbrooke méprisait les Canadiens-français parce qu'il avait vu un jour, dans un journal, l'annonce d'une terre à vendre par un de nos compatriotes qui donnait comme un des avantages que présentaient les étables celui d'être à proximité d'une rivière où l'on pouvait jeter le fumier facilement, il est heureux de dire que les choses sont bien changées aujourd'hui. En effet, un autre anglais M. Fisher, député du comté de Brôme lui disait que, il y a quelque temps, il avait parcouru les campagnes de Sainte-Thérèse, près Montréal et y avait vu là des terres magnifiquement cultivées par les Canadiens-français, et entre autres par M. François Dion, dont il est heureux de constater la présence dans cette convention. Le cultivateur canadien fait du progrès depuis qu'il cherche à s'instruire en agriculture. La science est nécessaire à l'agriculteur comme à tout autre s'il veut devenir maître de son art. Dans l'Ontario, on a si bien compris cela qu'on tient partout des *Farmer's Institutes* où des conférenciers choisis parmi les meilleurs agronomes donnent des conseils aux cultivateurs. On fait aussi la même chose dans notre province au moyen des cercles agricoles, et l'agriculture en retire un grand bénéfice. Il termine ses remarques en disant que, tout en admettant que l'industrie laitière est une source de grands profits pour les cultivateurs de notre province, il croit qu'il y a aussi de grands profits à retirer de l'élevage des chevaux, et à ce point de vue, il est heureux de l'idée qu'a eu l'hon. M. Beaubien d'amener à Arthabaskaville quelques uns des beaux chevaux du haras national. Il espère que cette exhibition va donner aux cultivateurs de son district le goût des bons et beaux chevaux et les engagera à en élever plus qu'il ne l'ont fait par le passé.

M. le Président remercie l'hon. M. Laurier au nom de la convention.

M. Barnard dit qu'il a été heureux d'entendre ce qu'a dit l'hon. M. Laurier au sujet du *Farmer's Institute*. Il est en mesure de dire que l'hon. commissaire d'agriculture ici présent est très favorable à ces réunions de cultivateurs. Aux yeux de l'honorable commissaire, la présente convention est un des meilleurs *Farmer's Institutes* qu'on puisse voir, et il le considère tellement comme cela, qu'il accueillerait volontiers une demande que leur serait la société de payer les frais de voyages des conférenciers invités à la présente convention, et verrait à accorder cinq piastres pour chaque conférence donnée.

L'hon. colonel Rhodes corrobore ce que vient de dire M. Barnard et dit qu'il sera heureux de donner à la présente convention cette marque d'approbation de sa manière de procéder, en retour du plaisir qu'il a éprouvé à assister à ses séances.

A ce moment, M. le secrétaire demande à M. le Président la permission de communiquer à la convention un télégramme

de M. W. H. Lynch, exprimant son regret de ne pouvoir assister à la présente réunion et faisant des vœux pour son plein succès.

M. Barnard profite de cet incident pour dire combien M. Lynch a travaillé à promouvoir les intérêts de l'industrie laitière au Canada. C'est à lui qu'est due l'organisation de la grande convention d'industrie laitière tenue à Ottawa, l'an dernier, et, par conséquent, la création de la société d'industrie laitière de la Puissance au Canada. Il espère donc que la convention autorisera à l'unanimité M. le secrétaire à transmettre à M. Lynch l'expression du regret que fait éprouver son absence aux membres de la convention et des sentiments de sympathie que l'on entretient à son égard pour tous ses services passés. La proposition de M. Barnard est acceptée à l'unanimité.

M. le secrétaire informe M. le Président que MM. Foster de Brôme et McCallum de Danville sollicitent la permission de soumettre à la convention une demande d'aide pour subvenir aux frais d'une réunion des cultivateurs anglais s'occupant d'industrie laitière dans leurs cantons respectifs.

M. le Président accorde à ces messieurs la permission demandée. M. McCallum fait remarquer que déjà la société d'industrie laitière a aidé de semblables réunions. M. Foster dit qu'un aide de cette nature est le seul moyen qu'il voit de pouvoir organiser une société locale d'industrie laitière dans sa région. M. le Président dit que la demande mise devant la convention sera prise en considération à la prochaine réunion du bureau de direction, vu qu'elle est de son ressort.

Sur invitation de M. le Président, M. Norbert Bourque donne à la convention lecture d'une conférence sur les effets de l'ombrage pour les plantes sur le sol. L'idée développée par M. Bourque pour être nouvelle est loin d'être mauvaise, et la lecture de son travail qui fera partie du rapport de la convention la fera accepter par plus d'un lecteur mieux que ne pourrait le faire un résumé d'ailleurs assez difficile à faire pour rendre justice au conférencier pratique qui l'a donnée. Notons cependant un point qui a attiré spécialement notre attention dans la conférence de M. Bourque. Il a blâmé la coutume suivie par un bien trop grand nombre de cultivateurs de faire pâturer les prairies après l'enlèvement du foin ou de bonne heure au printemps. M. Lippens a déclaré qu'il n'était pas du même avis que M. Bourque sur cette question; mais M. Barnard a complètement endossé l'idée de M. Bourque quant à ce point, et nous en ferions autant.

M. Dalair, de Sainte-Rose, se trouvant dans l'impossibilité d'assister à la convention a envoyé à M. le secrétaire le manuscrit d'une conférence qu'il devait donner sur les cercles agricoles. M. le secrétaire la remet à M. l'abbé Montminy pour qu'il en fasse la lecture. Cette conférence démontre tout le bien qu'ont fait par le passé et que sont appelés à faire partout où l'on en créera, les cercles agricoles. Ils sont les plus puissants promoteurs du progrès en agriculture, et tout cultivateur intelligent doit faire partie du cercle agricole de sa paroisse ou travailler à en créer un, s'il n'y en a pas.

Après lecture de cette conférence, la séance s'ajourne de 5½ heures à 8 heures.

#### SEANCE DU SOIR.

La séance s'ouvre à 8 heures et M. l'abbé Montminy annonce à la convention que le nouveau bureau de direction s'étant assemblé a décidé que la prochaine convention aurait lieu à Sorel, sur l'invitation qui en a été faite à la société par les citoyens de cette localité. Cette décision est sujette à ratification de la part de la convention et en conséquence celle-ci est priée de se prononcer sur cette question. La décision du bureau de direction est ratifiée unanimement et il est réglé définitivement que la prochaine convention annuelle de la société d'industrie laitière de la province de Québec aura lieu à Sorel dans les premiers jours de décembre prochain.

Messieurs les professeurs et inspecteurs présentent à la convention le rapport de leurs opérations pour l'année écoulée.

Vient en premier lieu celui de M. Archambault, professeur de la fromagerie école, puis celui de M. Painchaud et enfin celui de M. Côté. Ces rapports, outre les chiffres officiels qu'ils contiennent, renferment des conseils pour éviter certains vices de fabrication constatés dans diverses fabriques. D'après ces rapports, il y a un grand manque de connaissance chez bon nombre de fabricants surtout touchant la fabrication du beurre. Il faudrait une école spéciale pour former des fabricants de beurre.

M. Barnard constate que, grâce à l'esprit d'initiative du directeur de l'école d'agriculture de l'Assomption, il y a maintenant, annexée à l'école, une beurrerie modèle où l'on pourra former de bons fabricants.

Comme, d'après les plaintes faites au sujet de la fabrication du beurre et du peu de prix que notre beurre canadien a sur les marchés étrangers, on pourrait être porté à conclure que tout le beurre canadien est mauvais, M. Taché fait remarquer que cette conclusion serait tout-à-fait erronée. Il est vrai qu'il se fait de mauvais beurre, mais il s'en fait aussi beaucoup de bon. Le malheur est qu'on n'exporte guère que du beurre inférieur de ferme et comme conséquence notre meilleur beurre de crèmerie n'est pas assez connu; on garde trop celui-ci; l'on devrait vendre plus de beurre frais.

Le comité chargé d'examiner les appareils exposés fait rapport qu'il a examiné un malaxeur à beurre bien agencé et qui, autant qu'on peut en juger sans avoir travaillé du beurre avec, doit faire un bon travail. Il s'appelle malaxeur à beurre de Waters (*The Water's Butter Worker*). Il a aussi examiné le mouvement mécanique de Barwis pour remplacer les manivelles, appliqué à une baratte. C'est un mécanisme ingénieux qui permet de faire le travail avec moins de fatigue qu'avec la manivelle.

Le comité chargé d'examiner les échantillons de beurre fait rapport que la tinette doublée en fer blanc n'a pas conservé son beurre en parfait état et n'offre pas, d'après cet examen, une grande amélioration sur les tinettes ordinaires. Quant à la tinette à couvercle posé de la même manière que le fond, elle aidera certainement à résoudre le problème de l'exportation de beurre en bon état de conservation.

M. le secrétaire annonce à la convention que le bureau de direction a décidé de continuer le concours des vaches laitières canadiennes, pour l'année prochaine.

Un passage du rapport de M. le professeur Archambault, au sujet de l'addition de petit lait aigri pour faire avancer le lait, dans la fabrication du fromage, dans certaines circonstances, provoque une discussion fort intéressante à laquelle prennent part MM. McPherson, McDonald, Allard, Archambault, Gendron, Marsan, Vigneau. M. McPherson condamne formellement cette pratique qui expose le fabricant à faire de mauvais fromage.

Cette discussion clôt les travaux de la convention.

M. le président avant de la dissoudre remercie les citoyens d'Arthabaska pour la réception cordiale qu'ils ont faite aux membres de la convention, les conférenciers qui ont bien voulu sacrifier leur temps pour venir instruire leurs concitoyens, les autorités judiciaires pour avoir mis la salle d'audience au service de la société, et il termine en renouvelant à la société l'assurance qu'en sa qualité de président, il mettra tout en œuvre pour promouvoir les intérêts de l'industrie laitière. Noblesse oblige, dit-il, et il répondra à l'honneur qu'on lui a fait, en travaillant à étendre l'action de la société, et à la rendre prospère.

En demandant la clôture de la convention, M. Chapais secondé par M. l'abbé Montminy propose un vote spécial de remerciements aux citoyens d'Arthabaska pour l'urbanité avec laquelle il ont pratiqué l'hospitalité à l'égard des membres de la société d'industrie laitière. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et M. le Président annonce la dissolution de la convention.



## PARTIE NON OFFICIELLE.

## LE CONNU vs L'INCONNU.

Nous venons justement de recevoir la catalogue des grains de semence pour 1890, publié par MM. D. M. Ferry & Cie. de Détroit, Michigan. La couverture de ce pamphlet est d'un travail artistique distingué et mérite d'être vue, les matières qu'il renferme sont de plus intéressantes et des plus instructives.

On peut reposer toute confiance dans les grains de semence de MM. Ferry & Cie, et dans chaque cas ils arrivent à bien. Les instructions données dans le catalogue pour la culture des fleurs et des légumes sont si complètes et tellement explicites que toute personne qui choisit leurs grains de semence et qui observe les directions données ne peut manquer de réussir.

MM. D. M. Ferry & Cie sont toujours fidèles à leur ligne de conduite tant au sujet des nouvelles espèces qu'ils offrent en vente qu'aux recommandations dont ils les accompagnent. Ils ne négligent rien pour se renseigner sur les variétés nouvelles, de sorte que si l'on ne rencontre pas une grande quantité de ces dernières dans leur annuaire c'est qu'ils ont constaté qu'elles n'étaient d'aucune valeur, bien qu'elles soient beaucoup vantées dans certains quartiers.

En vous adressant à l'établissement, Détroit, Michigan, vous recevrez, par le retour de la malle une copie de leur catalogue pour l'année 1890.

Une lettre de recommandation de M. Hans Von Bulow.

Pour la tournée de concerts que je donne actuellement aux Etats-Unis, mon impresario a choisi les pianos Knabe qui m'étaient inconnus jusqu'ici. Je les ai acceptés sur la recommandation de mon ami Beachstein qui a reconnu leurs qualités. Si, dans le temps, j'avais eu l'expérience que je possède aujourd'hui, j'aurais moi-même choisi ces pianos dont la touche et le son sont plus agréables, pour la main ou l'oreille, que ceux d'aucune autre manufacture de ce pays.

HANS VON BULOW

New-York 6 avril 1889.

A. M. Wm Knabe & Cie.

## CERTIFICAT VENANT D'AMHERST.

"Je reconnais par les présentes que j'ai ressenti des effets bienfaisants en faisant usage des amers pour le sang de Burdock. Je souffrais de la constipation, de l'action irrégulière des intestins et de l'accumulation des vents dans l'estomac qui me causait de grandes douleurs. Deux bouteilles des amers pour le sang de Burdock ont suffi pour me guérir. Cette préparation possède toute les vertus efficaces que vous lui réclamez."

ALLEN A. CLARKE, Amherst N. S.

Le beurre qui rapporte quatre cents de plus par livre que le prix courant du marché.

M. George R. Langford de Kentbridge, a raconté dans une lettre le fait suivant dont il a eu une expérience personnelle et qui peut être d'un certain intérêt à ceux qui désirent obtenir pour leur beurre un prix plus élevé que le prix courant. Il avait reçu à titre d'échantillon une bouteille de préparation pour colorer le beurre. En ayant fait l'épreuve, il fut satisfait des résultats et en recommanda l'usage à plusieurs de ses amis cultivateurs. La partie la plus intéressante de sa lettre se rapporte à une conversation qu'il a eue avec les marchands avec lesquels il fait affaires.

Comme il leur parlait de ce procédé qui a nom "préparation perfectionnée pour le colorage du beurre de Wells, Richardson & Cie, ces marchands lui dirent qu'ils étaient disposés à payer deux et même quatre cents de plus par livre pour le

beurre ainsi préparé. Comme ce procédé colorant est le plus actif qui ait été manufacturé, l'acheteur en a pour son argent ce qui lui permet d'obtenir le plus haut prix pour son beurre lorsqu'il l'offre en vente."

## GUÉRISON DE LA SURDITÉ.

Des guérisons remarquables de la surdité ont été produites par l'usage de l'Huile Jaune de Hagyard, le célèbre remède des familles pour les douleurs, les inflammations et les sensibilités. L'Huile Jaune guérit le rhumatisme, le mal de gorge et le croup et son application, soit externe soit interne, est d'un grand secours dans tous les cas de douleurs ou de blessures.

## LA CONSOMPTION GUÉRIE.

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Pousse par le désir de soulager les souffrances de l'humanité, j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en Allemand, Français ou Anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.

W. A. NOYES, 820 Power's Block, Rochester, N. Y.

## Le moyen de se faire mourir.

Rien de plus facile que de se suicier, il ne s'agit que d'essayer de traverser les chutes de Niagara à la nage. De même que pour se rendre la vie misérable il suffit de laisser la dyspepsie nous torturer. Vous n'avez pour mettre fin à la dyspepsie qu'à faire usage des amers pour le sang de Burdock qui, dans chaque cas, donne du ton à tout le système en même temps qu'ils le renforçoient.

## LA COMPAGNIE DU HARAS NATIONAL

30, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Magnifiques percherons (étalons et juments), carrossiers (french coach) normands, tous avec généalogie de premier ordre, importés directement de France. Nos associations en France nous permettent d'importer meilleur marché que qui que ce soit des reproducteurs hors ligne. Plusieurs ont remporté des premiers prix aux dernières expositions du Canada. Pour les conditions de vente et pour recevoir *franco* le catalogue, s'adresser au

HARAS NATIONAL,

30, rue Saint-Jacques, Montréal.

## A VENDRE

BÉTAIL NORMAND (Cotentin), BÉTAIL AYRSHIRE, COOHONS CHESTER BLANCS ET BERSHIRE, VOLAILLES PLYMOUTH ROCK.

S'adresser à

L'hon. LOUIS BEAUBIEN,

30, rue Saint-Jacques Montréal.